

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Rédaction
Anne-Florence Gillard-Estrada

Correspondance
A.-F. Gillard-Estrada
af.gillardestrada@orange.fr
www.saesfrance.org

Bulletin n°92
décembre 2011

Trimestriel

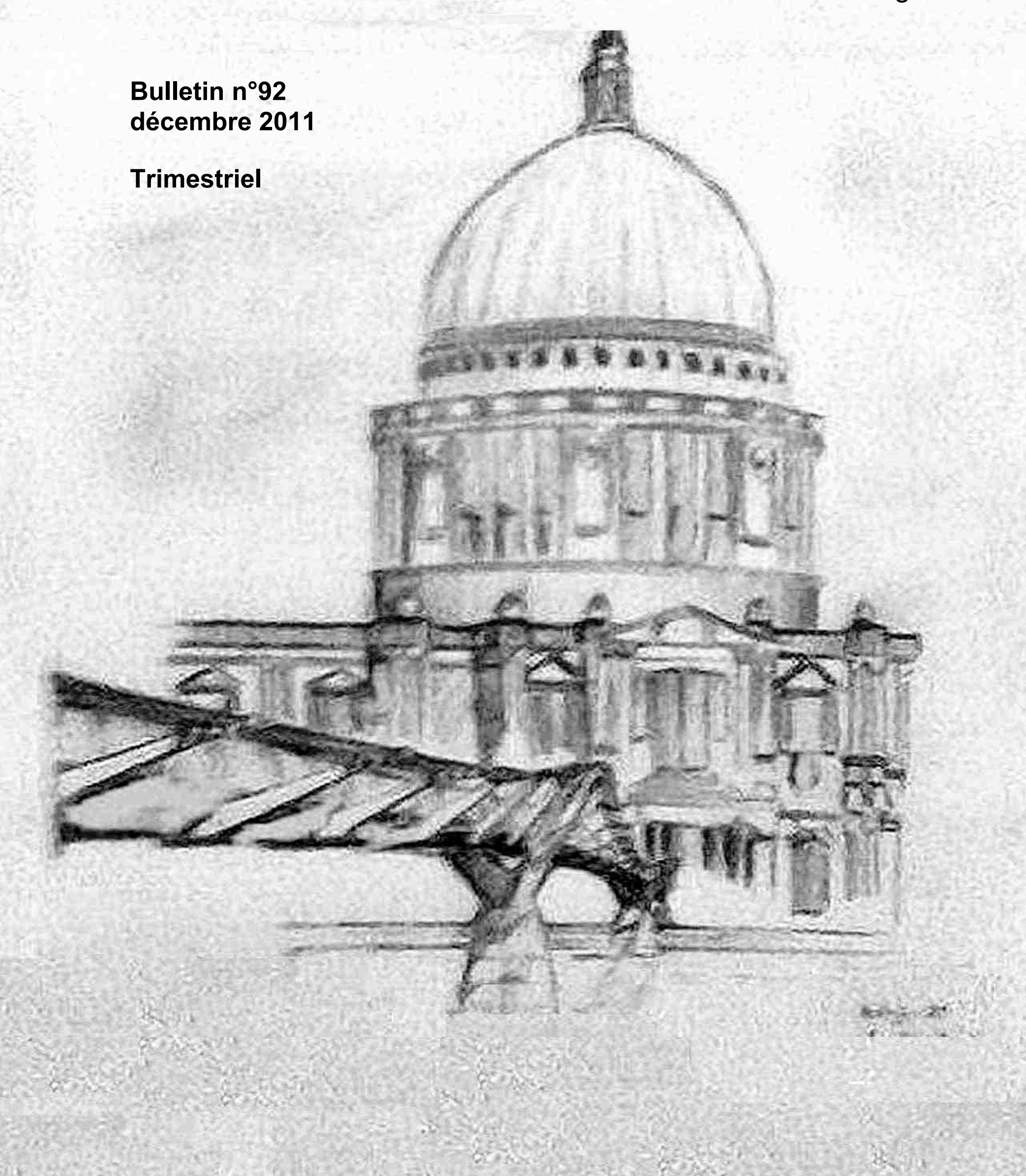


Table des matières

Compte-rendu de l'assemblée générale de la SAES 30 septembre 2011, Paris III

Jean Viviès déclare l'assemblée générale ouverte à 14 heures, et remercie la Présidente de l'Université Paris III et le directeur de l'Institut du Monde Anglophone de lui permettre de tenir ses réunions d'octobre dans les locaux de l'institut.

1. Rapport de Jean Viviès, Président de la SAES

Le président Jean Viviès remercie l'Institut du Monde Anglophone et son directeur pour son accueil et salue l'ensemble des collègues présent(e)s. L'Assemblée Générale sera suivie de la remise du prix de la recherche SAES-AFEA aux deux lauréats de cette année en présence du président de l'AFEA Marc Amfreville. Jean Viviès remercie le président du jury Dominique Sipière, le bureau et tous les membres pour le travail considérable que représente la lecture des nombreux ouvrages en compétition et leur sélection. Ce prix annuel est l'un des éléments de la visibilité scientifique qui est l'un de nos objectifs permanents dans un contexte de changements rapides et importants du paysage de la recherche. Lors du prochain congrès de la SAES, qui se tiendra à l'université de Limoges les 11, 12 et 13 mai prochains, un atelier sur le montage de projets ANR sera proposé avec la participation du responsable du Département Sciences Humaines et Sociales de l'Agence, que le président et la trésorière ont rencontré le 1er juillet pour une analyse partagée des résultats de l'appel d'offres Labex et du peu de succès des projets pilotés par des laboratoires de nos domaines. Une Revue de la SAES est par ailleurs à l'étude, projet coordonné au sein du bureau par Agnès Celle.

Dans le domaine des formations, secteur dont est chargée désormais Anne-Florence Gillard-Estrada, différentes études et enquêtes progressent et la veille qui a été instituée depuis le congrès de Lille permet de suivre avec précision les dossiers complexes en cours. Le sujet de la mastérisation des concours d'enseignement n'est d'ailleurs pas clos (recours en Conseil d'Etat).

Le Comité Stratégique des Langues, présidé par notre collègue Suzy Halimi, présidente d'honneur de l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, prépare activement son rapport d'étape. La présidente a rencontré Jean Viviès

pour mieux connaître les points de vue des anglicistes que représente la SAES sur l'enseignement de l'anglais en France.

Le Bureau de la SAES, qui doit accomplir de nombreuses et lourdes tâches, souhaite s'adjoindre un chargé de mission qui s'occupera des systèmes d'information pour moderniser notre gestion interne, financière et administrative. Un collègue sera proposé lors de la réunion de bureau de janvier, et il prendra ses fonctions immédiatement. Le Bulletin sera désormais disponible seulement sous forme électronique , ce qui permettra une économie très substantielle, l'Annuaire demeurant diffusé selon le souhait quasi-général, que partage le bureau, en version papier. Jean Viviès annonce que son mandat de président (statutairement un mandat de quatre ans, non renouvelable) prendra fin lors du congrès de Limoges, dont il salue les organisateurs qu'il a rencontrés le matin pour une réunion de travail. Un nouveau président ou une nouvelle présidente sera élu(e) après le renouvellement partiel du bureau par le Comité (les vacances de postes sont annoncées dans ce même Bulletin). Il remercie les membres du bureau pour leur inlassable travail et, après avoir ouvert le débat aux questions, met le rapport aux voix. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2. Rapport de Florence March, Secrétaire Générale

Deux points sont évoqués :

L'annuaire 2012 :

L'équipe, constituée de Jean Albrespit, Pascale Drouet, Florence March, avec le précieux concours de Pierre Busuttil, travaille actuellement sur la maquette de l'annuaire 2012. Il est demandé aux membres de bien vouloir faire part des modifications qu'ils voudraient voir apparaître avant le vendredi 18 novembre, délai de rigueur.

Il conviendra de s'adresser à :

Pascale Drouet pour tout changement concernant les notices individuelles, Florence March pour tout changement concernant les équipes de recherche, les sociétés savantes, les correspondants, la dénomination des établissements.

Le site internet de la SAES :

La question des bio-bibliographies individuelles en ligne sur le site a déjà été évoquée par l'administrateur du site internet, Jean Albrespit, lors de l'Assemblée générale du mois de mai 2011. Si ces bio-bibliographies ont leur utilité, elles s'avèrent en définitive peu nombreuses et leur mise à jour pose problème. De ce fait, la rubrique n'est actuellement représentative ni des membres de la société ni de leurs activités. Ce type de fiche est en outre facilement consultable sur les sites internet des équipes de recherche. Le

bureau propose de soumettre au vote leur suppression du site électronique de la SAES.

Vote à l'unanimité moins une abstention.

3. Intervention de Carle Bonafous-Murat, Vice-Président chargé des questions de recherche

Le vice-président chargé de la recherche commence son intervention pas quelques points d'information :

- Concernant la préparation du livre blanc de la recherche : après la réunion de la commission recherche qui s'est tenue en juin, à l'occasion des journées des préparateurs aux concours, le questionnaire a été affiné. Il est désormais au point, à quelques détails près. Il reste à déterminer les procédures de réception et de traitement des réponses par les membres de la commission. L'objectif est de disposer d'un rapport pour le congrès 2012. L'envoi du questionnaires aux présidents de sociétés et directeurs d'équipes se fera prochainement..

- Concernant l'ouverture de nouveaux ateliers à l'occasion des congrès, le bureau rappelle qu'il est favorable à de telles initiatives, mais que les demandes doivent respecter une procédure égale pour tous : envoi d'un argumentaire détaillé au Vice-président chargé de la recherche, suivi d'un examen par le bureau. Il importe que des collègues reconnus comme spécialistes du ou des domaine(s) soient impliqués. D'un point de vue strictement logistique, le bureau se doit par ailleurs de maintenir le nombre total d'ateliers dans des limites raisonnables, sous peine de générer des contraintes difficilement surmontables pour les organisateurs du congrès, le nombre de salles mises à disposition par les universités n'étant pas indéfiniment extensible.

- Concernant l'organisation des journées d'octobre, le Vice-président chargé de la recherche rappelle que les sociétés et comités de revues ont vocation à se réunir en priorité à cette occasion. Les demandes émanant d'ateliers de la SAES ne sont pas prioritaires.

- Enfin, rappelant l'annonce du lancement d'une revue de la SAES, qui avait été faite par le Président, Jean Viviès, à l'occasion de l'Assemblée générale du congrès de Paris, Carle Bonafous-Murat fait savoir qu'un groupe de travail d'environ 10 personnes, piloté par Agnès Celle, sera mis en place en partenariat avec la Commission de la recherche. Ce groupe de travail aura à discuter des modalités pratiques de la création de cette revue (type de support, thématique ou non, mono- ou pluri-disciplinaire, calendrier, etc.), afin de faire une proposition à l'occasion du congrès de Limoges.

Dans un second temps, se faisant l'écho de l'intervention de la Secrétaire générale, Florence March (voir ci-dessous), concernant les

annonces d'ouvrages parus et la politique de mise à disposition menée par la Bibliothèque de l'université d'Avignon, Carle Bonafous-Murat évoque le Cadist langues, littératures et civilisations des mondes anglophones, créé en 2009, et géré conjointement par les SCD des universités Charles de Gaulle-Lille 3 et Sorbonne Nouvelle-Paris 3.

Il rappelle que les deux universités se sont réparti les domaines à couvrir en optant pour une césure géographique : à Lille 3 les Îles britanniques, à Paris 3 l'Amérique du Nord et l'ancien Commonwealth, ainsi que la langue anglaise et la traductologie.

Étant donné l'ampleur de la thématique à couvrir, le CADIST a dû recentrer sa politique documentaire sur les domaines non couverts par les CADIST d'histoire, d'économie ou de sciences politiques, tout en s'appuyant sur les pôles d'excellence déjà existants dans les SCD de Lille 3 et Paris 3.

Les axes suivants sont ainsi développés, en collaboration avec des commissions d'acquisition composées d'enseignants spécialistes des domaines :

- À Lille 3 : La littérature anglaise et irlandaise ; l'histoire sociale et culturelle des îles Britanniques ; l'histoire des idées, la sociologie, les médias et le cinéma britanniques, l'histoire du livre et de la lecture dans les îles Britanniques ; l'histoire et la civilisation irlandaises. Parmi ces thématiques, l'accent sera plus particulièrement mis sur la littérature victorienne et édouardienne, la littérature irlandaise, la civilisation irlandaise, l'histoire sociale et culturelle du XIXe siècle.

- À Paris 3 : La littérature américaine ; la littérature postcoloniale anglophone des pays du Commonwealth ; la linguistique anglaise ; la traduction et la traductologie anglaises ; les arts du spectacle, le cinéma et les médias des Etats-Unis et du Commonwealth. L'accent sera mis notamment sur la littérature américaine du XIXe siècle, la littérature américaine des trente dernières années incluant les paralittératures et les *gender studies* (uniquement sous l'aspect littéraire), la littérature postcoloniale anglophone des pays du Commonwealth, le cinéma et les médias du Commonwealth, la linguistique et la traductologie anglaises.

Depuis sa création, le CADIST LLCMA a acquis 3500 monographies, dont la majorité est d'ores et déjà cataloguée dans le SUDOC et disponibles pour le prêt et le prêt entre bibliothèques Les collections de Lille 3 sont conservées en magasin, tandis que celles de Paris 3 seront installées en libre-accès dans un espace dédié, dont l'aménagement sera achevé en janvier 2012.

Par ailleurs, le CADIST a souscrit une dizaine d'abonnements à des bases de données et il référence sur son site l'ensemble des bases de données utiles aux anglicistes acquises par Lille 3 et Paris 3, dont certaines sont disponibles à tous, sur inscription.

Quelques exemples de bases de données :

- *Early EnglishBooks Online*
- *Eighteenth Century Collections Online*

- *Project Muse*
- *America : history and life*
- *Translation studies abstracts*
- *Austlit*
- *American film scripts*
- *Carribean literature*

Actuellement les modalités du Prêt entre bibliothèques (PEB) sont les suivantes :

- gratuité réciproque pour les étudiants et enseignants de Lille 3 et Paris 3 (inscrite dans la convention entre Lille 3 et Paris 3 votée par le CA)
- tarif normal pour tous les autres (7€ par monographie).

Carle Bonafous-Murat souhaite explorer la possibilité de mettre en place un tarif réduit pour les membres de la SAES.

De nombreuses autres informations sont disponibles sur le site du CADIST LLCMA à l'adresse :

www.cadist-anglais.fr

Florence March prend la parole au sujet des publications de la SAES :

Depuis octobre 2009, les publications reçues par le bureau de la SAES sont confiées à la bibliothèque universitaire d'Avignon, où elles sont mises à la disposition de la communauté angliciste par le service de prêt entre bibliothèques. Un accord a été formalisé entre le Président de la SAES, le Président de l'université d'Avignon et la conservatrice générale de la bibliothèque.

Un fonds spécifique, le "Fonds SAES", qui répertorie tous les ouvrages et numéros de revue confiés à la bibliothèque, a été créé et apparaîtra bientôt en tant que tel dans le catalogue et sur le serveur.

Pour accompagner et valoriser la création de ce fonds, une exposition des publications, ainsi que de quelques exemplaires du bulletin trimestriel de la SAES et d'une notice rappelant les missions de la société, a été organisée du 12 septembre au 7 octobre 2011 à la bibliothèque universitaire. Le Président Jean Viviès l'a visitée le mercredi 5 octobre et a rencontré la conservatrice générale afin d'envisager les développements de ce partenariat et d'autres projets de valorisation du fonds.



Visite de l'exposition du Fonds de la SAES à la bibliothèque universitaire d'Avignon, 5 octobre 2011 : Jean Viviès, Isabelle Dimondo (directrice du Service Commun de la Documentation), Florence March.

4. Intervention de Anne-Florence Gillard-Estrada, Vice-Présidente chargée des questions de Formations

- La Commission Formations de la SAES s'est réunie le 17 juin dernier. Elle a notamment évoqué le CLES 2, la rédaction d'un texte sur la didactique et celle d'un questionnaire visant à fournir une cartographie des masters enseignement et recherche ainsi qu'à faire un bilan sur les préparations au Capes et à l'agrégation d'Anglais.

- L'arrêté du 1er août relatif à la licence a été publié dans le JO du 11 août:
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024457754&dateTexte=&categorieLien=id

L'arrêté relatif à la Licence a été publié au JO le 1er août dernier. L'arrêté abroge les précédents textes sur la licence, notamment l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence.

Un comparatif entre le texte de 2011 et celui de 2002 montre certaines différences, notamment l'absence dans le nouveau texte de dénomination nationale des diplômes ou les éléments de cadrage de ces dénominations ; disparaît aussi la notion de formation ou la délivrance de diplôme au niveau intermédiaire du DEUG (art. 2). La Licence s'appuie désormais sur des référentiels de compétences définis pour une ou plusieurs disciplines par le MESR. La mise en œuvre de ces référentiels sera supervisée par le recteur et examinée tous les cinq ans par le comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle (art. 3).

Les nouvelles dispositions incluent une formation représentant un volume d'au moins 1 500 heures d'enseignement sur l'ensemble du cursus de la licence (art. 6), à moyens constants. Ce volume horaire se mettra en place progressivement à partir de la rentrée 2012 et au plus tard à la rentrée de 2014 (art. 26). La formation prend en compte les compétences à acquérir (l'objectif de « compétences » remplace celui de « qualification ») et comprenant de la pré-professionnalisation et de la professionnalisation. La formation doit assurer un « équilibre » entre cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, stages et conduites de projets individuels ou collectifs, et fait appel aux technologies numériques appliquées à l'enseignement.

L'offre de formation, structurée en semestres et en unités d'enseignement capitalisables, suit des parcours types de formation initiale et continue constitués d'unités d'enseignement obligatoires, optionnelles et libres (art. 7). Une nouveauté est l'obligation de prévoir un stage obligatoire ou facultatif, faisant l'objet d'une évaluation, dans chaque parcours. Chaque parcours prévoit la possibilité d'un stage obligatoire ou facultatif intégré au cursus et faisant l'objet d'une évaluation concourant à la délivrance du diplôme. Les parcours peuvent articuler des champs disciplinaires majeurs et mineurs.

À noter aussi la mise en place généralisée à tout le cursus de la licence du suivi personnalisé de chaque étudiant par un enseignant référent, ainsi que des actions d'accompagnement, de soutien et de tutorat, et des sessions spécifiques d'accueil d'étudiants en soutien, d'étudiants salariés et d'étudiants étrangers, notamment durant l'été. Le mode du contrôle continu fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la Licence (art.11). La possibilité de rattrapages conjoints d'UE ou de semestres s'applique toujours.

L'article 16 a donné lieu à de nombreuses interrogations, avec l'apparition d'un nouveau mécanisme de compensation entre deux semestres consécutifs et l'interdiction des notes éliminatoires. La CPU a interpellé le Ministère sur cette imprécision concernant la compensation, qui pouvait s'opérer, par exemple, entre le S2 et le S3, même s'il est admis qu'il s'agit d'une compensation annuelle. Par ailleurs, le droit à la poursuite d'étude dans le semestre suivant lorsqu'un semestre au plus n'a pas été validé (appelés parfois « AJAC »), qui figurait dans l'article 28 du précédent arrêté, disparaît.

Une note concernant les AJAC doit être envoyée aux établissements, qui adoptent d'ores et déjà des mesures spécifiques au cas par cas.

La session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats de la session initiale et un dispositif pédagogique de soutien est mis en place dans l'intervalle (art. 17). Le président de l'université nomme le président et les membres des jurys, qui comportent au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs ayant participé à la formation, ainsi que des personnalités qualifiées choisies en raison de leurs compétences, mais celles-ci n'ont pas l'obligation d'avoir ayant contribué aux enseignements (art. 18).

L'arrêté instaure des dispositifs d'évaluation des formations ou des enseignements, ainsi que des conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socioprofessionnel (art. 19). Les demandes d'habilitation de chaque formation devront indiquer les objectifs de formation et d'insertion professionnelle, les contenus et les modalités pédagogiques, les volumes de formation correspondant aux enseignements et à l'encadrement pédagogique, les passerelles prévues et les modalités de validation des parcours, ainsi que, pour les renouvellements, les résultats obtenus, les réalisations pédagogiques et les taux de réussite et d'insertion professionnelle observés. Disparition des diplômes intermédiaires. Allusion explicite à l'objectif d'insertion professionnelle dans les demandes d'habilitation. Les modalités d'évaluation des formations ne sont plus rendues publiques ni débattues (art. 21). Le ministre chargé de l'enseignement supérieur prend les décisions d'habilitation après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- Circulaire stages de Masters et installation des Masters "Education" en alternance

Cette circulaire concernant l'organisation des stages pour les étudiants préparant les concours de l'enseignement est parue au BO du 22 septembre :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57476

Cette nouvelle circulaire, qui abroge la précédente, précise tout à la fois la nature, les conditions d'attribution des stages, les dispositions administratives et financières correspondantes (les trois premiers points de la circulaire) mais surtout « l'expérimentation du master en alternance ». Les stages en responsabilité sont destinés aux étudiants inscrits en deuxième année de master ou à ceux qui, déjà titulaires d'un master, sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pour préparer un concours de professeur, de documentaliste ou de CPE. Ces stages sont prioritairement ouverts aux candidats admissibles. La circulaire prévoit, pour les étudiants en alternance, de leur attribuer un statut de contractuel et de les financer sur la masse salariale disponible pour les assistants d'éducation.

- Autres textes et publications depuis septembre 2011 :

Recherche :
- Appel à projets IDEFI (Initiatives d'Excellence en Formations Innovantes), publié le 1er novembre sur le site de l'ANR :
http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissementsdavenir/documents/2011/ANR-AAP-IDEFI.pdf
- Annexe 35 concernant la recherche, l'enseignement supérieur et la vie étudiante au Rapport de l'Assemblée Nationale fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire sur le projet de loi de finances 2012 (12 octobre 2012) :
http://www.assemblee-nationale.fr/13/budget/plf2012/b3805-tIII-a35.asp
- Note d'information émanant du MESR et relative à l'évaluation des enseignants chercheurs par le CNU publiée le 25 novembre 2011 :
http://www.sauvonsluniversite.com/IMG/pdf/Note_PU-Evaluation_2012-2.pdf

Formations Licence et Masters :
- Rapport du comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle, année 2010-2011, par Gilles Raby :
http://www.cpu.fr/fileadmin/fichiers/pedagogie/rapport_CSL_2010_2011.pdf
- Rapport sur la Mastérisation de la formation initiale des enseignants : enjeux et bilan, de Jean-Michel Jolion, président du Comité de Suivi Master, octobre 2011 :
http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/114000624/0000.pdf
- Version provisoire du nouveau rapport de la mission Grosperrin de l'Assemblée Nationale (7 décembre 2011) :
http://www.assemblee-nationale.fr/accueil-pdf/mission_formation_enseignants.pdf
- Arrêté du conseil d'État concernant la formation des enseignants :
http://arianeinternet.conseil-etat.fr/arianeinternet/ViewRoot.asp?View=Html&DMode=Html&PushDirectUrl=1&Item=1&fond=DCE&texte=formation+des+enseignants&Page=1&querytype=simple&NbEltPerPages=4&Pluriels=True
- Suppression de la certification CLES2 aux concours :
http://www.education.gouv.fr/cid55698/certificat-de-langue-exige-des-laureats-aux-concours.html

5. Intervention de Pierre Lurbe, vice-président chargé des relations internationales

Pierre Lurbe renvoie au *Bulletin* de septembre pour le compte-rendu de la réunion du *Board* d'*ESSE*, ainsi qu'au message du webmestre d'*ESSE*, Jacques Ramel, pour les précisions qu'il apporte sur l'évolution de la

communication d'*ESSE* (recours à *Facebook*). Plusieurs collègues s'étant émus du montant des droits d'inscription au Congrès d'Istanbul (170 €), il souhaite d'abord clarifier le rôle du *Board* d'*ESSE* en la matière. La formulation du compte-rendu publié en septembre était en effet malencontreuse, car elle donnait à penser que la fixation de ces droits était de la compétence du *Board*. En réalité, le *Board* n'a pas la haute main sur la question : *ESSE* confie à une université le soin d'organiser son Congrès, et c'est cette université qui gère ensuite intégralement l'organisation du Congrès lui-même, de manière parfaitement autonome. Le montant des frais d'inscription dépend donc de contraintes locales diverses sur lesquelles le *Board* d'*ESSE* n'a pas prise, même si l'*Executive* intervient toujours en amont (visite sur place) pour s'assurer de la bonne marche des choses et inciter notamment à la maîtrise des coûts. Le *Board* a donc entériné la proposition qui lui était soumise. P. Lurbe rappelle en outre que les frais d'inscription du Congrès *ESSE* de Londres (2006) avaient été plus élevés encore, et que le prix de revient global de la participation à un Congrès dépend aussi d'autres paramètres, comme le prix du transport et de l'hébergement.

Sur le plan scientifique, les responsables d'ateliers et de tables rondes ont été prévenus par courriel de l'acceptation de leur projet. L'ouverture du site du Congrès est imminente ; les responsables des ateliers recevront les propositions de communication jusqu'au 31 janvier 2012, et ils auront ensuite un délai d'un mois (jusqu'au 29 février 2012) pour établir leur programme. Les inscriptions au Congrès seront ouvertes le 1er mars 2012.

Pour conclure sur ce point, P. Lurbe souligne que nos collègues turcs ont accompli un travail considérable pour mettre en place ce XIe Congrès d'*ESSE* dans les meilleures conditions possibles, et qu'il faut souhaiter très vivement que les membres de la SAES soient nombreux à leur faire honneur en se rendant à Istanbul en septembre 2012.

P. Lurbe termine son intervention en faisant trois rappels : 1/ les bourses d'étude ESSE (*ESSE Bursaries*), qui sont destinées à financer des voyages de recherche, sont encore trop mal connues et recueillent peu de candidatures de doctorants ou de collègues d'Europe de l'ouest ; il ne faut pas hésiter à tenter sa chance (voir détails sur le site d'*ESSE*) ; 2/ les *Book Awards* d'*ESSE* seront remis à l'occasion du Congrès d'Istanbul, et le concours sera bientôt ouvert : à nouveau, les membres de la SAES sont vivement invités à y prendre part (voir détails sur le site d'*ESSE* ; on rappellera que deux des lauréats de l'édition 2010 des *Book Awards* étaient des membres de la SAES) ; the *European Journal of English Studies*, de même que le *Messenger*, sont intéressés par toute proposition d'article ou de contribution émanant de collègues des sociétés membres : c'est une possibilité de publication à ne pas négliger (voir détails sur le site d'*ESSE*).

En raison de son ancienneté (elle est la doyenne des associations membres d'*ESSE*), de son poids numérique, mais aussi et surtout de son

dynamisme (bien des initiatives prises par *ESSE – Book Awards* ou doctoriales - ont été inspirées par ce qui se fait dans notre société), la SAES a une place un peu particulière au sein d'*ESSE* – qui a aussi été présidée par notre ancien président Adolphe Haberer. Il est donc particulièrement important que nous continuions à y jouer un rôle très actif.

6. Intervention de Pierre Cotte, Président de la 11ème section du CNU

Pierre Cotte revient sur la session de gestion des carrières, qui a eu lieu du 23 au 26 mai à Paris. 11 semestres étaient donnés par le Ministère pour les CRCT comme en 2010. Il y avait 67 candidats (55 MCF et 12 PR) soit quelques-uns de plus que l'an dernier. 9 semestres ont été donnés à des Maîtres de Conférences préparant une HDR. Leur projet était précis et avancé ; ils avaient le soutien explicite d'un directeur et une date était donnée pour la soutenance d'habilitation.

Concernant les avancements de grade, le nombre total des promotions était en légère augmentation alors que le nombre des candidats diminuait cette année encore du fait, vraisemblablement, de la difficulté à remplir le nouveau dossier. Le nom et l'établissement des promus ont été publiés peu après la session. Quelques remarques peuvent être ajoutées.

Le Ministère ne publie plus la liste des membres des différentes sections du CNU car la gestion des enseignants chercheurs dépend, selon la nouvelle loi, des Universités ; on ne sait donc quelle proportion du corps des MCF et des professeurs représentent les candidats à l'avancement aux différents grades ; les listes des promouvables ont cependant été communiquées.

Chez les maîtres de conférences 356 collègues, des 7ème, 8ème et 9ème échelons de la classe normale, étaient promouvables à la Hors Classe. Le nombre des candidats était de 87 (104 l'an dernier, 146 en 2009) ; il y avait 36 promotions (31, 27). Les promus étaient dans 24 établissements de taille et de vocation différentes ; ils étaient au 9ème échelon en majorité, leur âge moyen était de 51 ans et ils ne préparaient pas d'HDR.

Chez les professeurs il y avait 211 promouvables à la 1ère classe, 96 candidats (113, 139) et 16 promotions (16, 13). Les promus appartenaient à 13 établissements, étaient aux 5ème et 6ème échelons et leur âge moyen était de 53 ans. Les promouvables à la Classe Exceptionnelle 1er échelon étaient 92 ; il y avait 43 candidats (49,59) et 7 promotions (6,6) ; les promus étaient au 3ème échelon, leur âge moyen était de 56 ans et ils étaient dans 7 établissements différents. Au 2ème échelon de la classe exceptionnelle enfin, il y avait 10 promouvables, 4 candidats (2,3) et 1 promotion (1,1). Les différentes spécialités des études anglaises sont représentées parmi les

promus. Les avis des Universités sur les candidats à la promotion, hétérogènes et difficiles à utiliser dans l'ensemble, n'ont guère joué dans les décisions du CNU. Cette année encore la commission nationale n'a pas voulu que l'avis qu'elle était invitée à donner en retour puisse servir à l'évaluation locale ; celui-là a donc toujours été favorable à une promotion locale.

Pour l'attribution des CRCT et pour les promotions, le CNU apprécie les dossiers complets et clairs. Les candidats doivent donner des indications sur toute leur carrière (pas seulement sur les dernières années) en distinguant parfaitement l'enseignement, la recherche, l'administration locale, l'organisation et l'animation de la recherche. La liste de leurs activités de recherche doit distinguer communications, participations diverses et publications ; enfin la liste des publications doit avoir des rubriques.

Le calendrier des qualifications 2012 est connu en partie. Les candidats s'inscrivent à la qualification sur ANTARES du 13 septembre au 27 octobre 2011 (16 heures heure de Paris). Le nom des rapporteurs est mis en ligne sur GALAXIE à partir du 25 novembre. Les candidats peuvent envoyer leur dossier à leurs rapporteurs jusqu'au 16 décembre à minuit ; enfin les thèses et les habilitations doivent avoir été soutenus le 13 décembre. Les dates de la session des qualifications ne sont pas encore connues.

Les conseils aux candidats sont comme les autres années. Ceux-ci ne doivent pas oublier de s'inscrire à la qualification : cette démarche est différente de celle effectuée localement pour la soutenance, et ils ne doivent pas attendre les derniers jours pour le faire car le site du Ministère risque d'être saturé. Il leur est conseillé de ne pas attendre non plus pour envoyer leur dossier aux rapporteurs du CNU car le cachet de la poste fait foi et les dossiers postés après la date officielle ne sont pas pris en compte. Les candidats qui n'ont pas la copie de leur diplôme ou leur rapport de soutenance envoient leurs dossiers aux rapporteurs en s'engageant à leur communiquer ces pièces dès leur réception. Pierre Cotte le rappelle enfin : la coutume en 11ème section du CNU est d'exiger une traduction en français ou en anglais des documents et des travaux rédigés dans une autre langue ainsi qu'une version papier du dossier (recherche comprise) ; la section demande aussi que le dossier pour la qualification aux fonctions de maître de conférences comporte la thèse et celui pour la qualification aux fonctions de professeur, le document de synthèse de l'habilitation.

La mandature de l'actuel CNU finit et des élections suivies des nominations du Ministère décideront bientôt de la constitution de la prochaine commission nationale. Les bureaux doivent être élus avant le 25 novembre 2011 ; leur première tâche sera de désigner les rapporteurs des candidats à la qualification de 2012. Pierre Cotte rappelle que le CNU a travaillé sereinement au cours des dernières années et que des vues convergentes s'y sont souvent exprimées en matière de politique universitaire. Il rend hommage à tous ses collègues et il rappelle le décès des Professeurs Michel Viel et François Poirier.

7. Intervention de Wilfrid Rotgé, président du jury de l'Agrégation externe jusqu'à la session 2011, et de Claire Charlot, nouvelle présidente du jury de l'Agrégation externe

Wilfrid Rotgé tient tout d'abord à remercier le président de la SAES Jean Viviès et le bureau de la Société pour son invitation. Il souhaite également remercier chaleureusement l'ensemble des collègues du concours pour leur précieuse collaboration, leur dévouement (on ne le dira jamais assez) et leur grand professionnalisme durant ses quatre années de présidence. Il souhaite leur redire combien il a eu plaisir à travailler à leurs côtés.

L'essentiel du bilan de la session 2011 figure dans le rapport qui a été envoyé au ministère fin août. Comme chaque année, le rapport de phonologie est à part, mais accessible à la même adresse électronique, en raison de la police de phonétique utilisée.

Sur quelques chiffres de la session 2011

Les résultats de la session 2011 sont assez proches de ceux de l'année dernière, malgré le nombre de postes offerts au concours : en baisse de 128 à 110. Fort heureusement, il y aura à nouveau 128 postes en 2012.

La barre d'admission (8,59) est en augmentation par rapport à celle de l'an passé (8,51 pour 128 postes donc) mais comparable à celle de 2009 (8,6 pour 128 postes également). La barre d'admissibilité (7,45) est, elle, en diminution par rapport aux années précédentes, malgré un nombre d'admissibles nécessairement en baisse, puisque calculé sur la base du nombre de postes : 7,8 en 2010 ; 7,6 en 2009 et en 2008 ; 7,5 en 2007.

Le niveau global des candidats, tel qu'il apparaît dans les moyennes obtenues, est en légère diminution, si on prend en compte l'ensemble des admissibles : le 20ème admissible a une moyenne de 11,5 (11,65 en 2010 ; 12,10 en 2009), le 100ème admissible 9,2 (9,55 en 2010 ; 9,7 en 2009 et 2008) et le 260ème obtient une moyenne de 7,35 à comparer avec 8,05 l'an passé et 7,75 en 2009.

Il convient de rappeler que 2011 est une année de transition pour la préparation de l'agrégation, en raison de l'exigence du M2 pour pouvoir passer ce concours depuis la session 2010. Cela a dû retarder d'une année l'inscription au concours pour les candidats.

La moyenne des candidats admissibles est légèrement inférieure en 2011 (9,23) à ce qu'elle était en 2010 (9,48), 2009 (9,35) et 2008 (9,30). Il en est de même pour la moyenne des candidats non éliminés : 6,48 à comparer à 7,16 en 2010, mais 6,44 en 2009 (et 6,59 en 2008).

Tous les candidats (présents et admissibles) ont globalement moins bien réussi l'écrit que les années précédentes, ce qui est peut-être dû à la diminution du nombre de candidats ayant passé l'écrit, malgré une augmentation du nombre d'inscrits par rapport aux années précédentes.

Notons toutefois que le dernier reçu, 110ème donc, a une moyenne de 8,59, alors que le dernier admis en 2010, 128ème, avait obtenu une moyenne de 8,51. Le niveau global est donc en augmentation à l'oral.

Comme pour les années précédentes, on peut dire que le niveau du concours reste élevé et les derniers admis méritent tout à fait d'être reçus au concours. Il convient de rappeler que 8 est une assez bonne note à l'agrégation et que pour obtenir une moyenne générale de 8,59 il faut faire preuve de compétences dans des domaines très variés et pas uniquement dans sa spécialité.

Les chiffres par option : admission

En termes d'admission, l'option A reste celle qui a le plus d'admis : 38% du total des admis [42 reçus], que l'on peut comparer au taux de 52,34% en 2010. Il s'agit là d'une proportion très basse par rapport aux années précédentes (2009 : 53,12% ; 2008 : 41,40% ; 2007 : 47,58% ; 2006 : 48,27% ; 2005: 46,89%).

L'option B représente cette année 29% du total des admis [32 reçus], en augmentation par rapport au taux de 2010 : 25%, mais proportion encore relativement basse par rapport aux autres années (2009 : 28,12% ; 2008 : 35,15% ; 2007 : 34,48% ; 2006 : 32,41% ; 2005 : 33,10%). Rappelons qu'en 2008, le nombre de reçus en civilisation n'était pas très éloigné de celui des reçus en littérature.

L'option C, après une grande stabilité entre 2005 et 2010 fait cette année un bond en avant et passe à 32,7% des admis [36 reçus]. C'est la première fois à ma connaissance que le nombre de reçus en linguistique est plus élevé que les reçus en civilisation. Rappel des chiffres des années précédentes : 22,65% du total des admis en 2010 ; 21,87% en 2009 ; 23,43% en 2008 ; 17,93% en 2007 ; 19,31% en 2006 ; 20% en 2005.

On note donc une nette diminution du nombre de reçus en littérature, une augmentation en civilisation mais surtout en linguistique.

Ces chiffres s'expliquent en partie par le fait que le hors sujet est davantage sanctionné en civilisation et en littérature qu'en linguistique. Dans cette discipline, on peut faire un contresens sur un modal dans un texte mais bien analyser un autre modal. En littérature et en civilisation, si le texte n'est pas compris ou s'il devient prétexte à une leçon, donc si on ne parle pas du texte, la note est obligatoirement très basse. En linguistique, il est quasiment impossible de ne pas parler du texte : tout candidat sait repérer les modaux d'un texte et sait qu'il faut en parler. Cela dit, le jury de linguistique a donné un 0,25 en explication de texte.

D'autre part, il y avait 18 postes en moins cette année. Or les dix-huit premiers collés étaient majoritairement en littérature et civilisation. Avec 128 postes, on devrait retrouver des proportions de reçus dans les trois disciplines plus proches de celles des années précédentes.

On peut aussi signaler que le nombre de normaliens reçus était assez faible : 12 reçus en 2011, contre 19 en 2010 et 27 en 2008, car nombre

d'entre eux ont attendu d'avoir leur M2 pour passer l'agrégation. Les normaliens sont très majoritairement en littérature et en civilisation.

Voici la proportion de reçus dans chaque spécialité par rapport aux admissibles :

38% des littéraires admissibles ont été reçus [2010 : 48,55% ; 2009 : 49,63% ; 2008 : 40,45%]

38% des civilisationnistes admissibles ont été reçus [2010 : 36,8% ; 2009 : 38,70% ; 2008 : 44,55%]

65% des linguistes admissibles ont été reçus [2010 : 46,77% ; 2009 : 41,37% ; 2008 : 41,67]

Précisons que cinq candidats littéraires admissibles ont renoncé au concours, à comparer avec deux en civilisation et deux en linguistique. Ceci fait que 41,2% des littéraires ayant passé les oraux ont été admis ; 39% en civilisation.

Sur les neuf candidats qui ont renoncé au concours, sept l'ont fait après avoir été reçus à l'agrégation interne ; deux personnes ne sont pas présentées aux épreuves orales.

Le ratio hommes/femmes

Le ratio hommes/femmes reste relativement stable, avec une légère diminution de la proportion de femmes admissibles et admises. Le taux de féminisation du concours est extrêmement élevé.

Cette année, 83,7% des admissibles sont des femmes et 81% des admis.

Chiffres comparés pour 2011, 2010, 2009 et 2008 :

Admissibilité : 2011 : 83,7% ; 2010 : 84,67% ; 2009 : 82,63% ; 2008 : 81,25%.

Admission : 2011 : 81% ; 2010 : 82,03% ; 2009 : 79,68% ; 2008 : 82,81%

Donc 16,2% des admissibles sont des hommes (15,3% en 2010), mais ils représentent 19,1% des reçus. Un homme admissible a ainsi plus de chance d'être reçu qu'une femme admissible. 40 hommes admissibles et 21 reçus, ce qui veut dire que 52,5% des hommes admissibles ont réussi le concours (même proportion que l'an passé), contre 43,20% chez les femmes (89 reçues sur 206 admissibles).

L'âge des candidats

Comme l'an passé, c'est chez les candidats les plus jeunes que l'on rencontre le plus fort pourcentage de succès : 62,7% des reçus [69 candidats] sont nés entre 1984 et 1987.

Cependant, cette proportion était de 64,84% l'an passé et de 70,31% (sur la période 1983-1986) en 2009.

Deux reçus sont nés 1988 et deux en 1989 (deux admissibles nés en 1989 et deux reçus donc).

C'est chez les candidats nés en 1986 [l'année de leurs 25 ans] qu'on trouve le plus grand nombre de reçus : 109 présents, 49 admissibles, 26 admis.

Voici les chiffres pour les candidats nés en 1987 : 83 présents, 44 admissibles, 22 admis.

Les années précédentes, c'était plutôt l'année de ses 23 ou 24 ans qu'un candidat avait plus de chance de réussir.

Un candidat reçu est né en 1954, un autre en 1955. Cinq sont nés dans les années 60 et quinze dans les années 70 (en 2010 : le plus âgé était né en 1958 ; quatre dans les années 60 et seize dans les années 70 ; mêmes chiffres pour 2008 et 2009).

Donc globalement la moyenne d'âge des candidats est en augmentation, même s'il reste vrai que statistiquement ce sont les jeunes qui réussissent le mieux. Il faut saluer le succès des candidats plus âgés qui, le plus souvent, passent le concours dans des conditions très difficiles, en exerçant souvent une activité à plein temps. Le jury tient à les féliciter tout particulièrement.

Conclusion

Le niveau global des candidats n'a pas beaucoup changé. C'est surtout dans le profil des admissibles et encore plus des reçus qu'on observe un changement.

Comme cela a été dit dans le rapport précédent, l'agrégation est un concours de recrutement d'enseignants difficile et exigeant.

Symboliquement, cette journée marque la fin de la présidence de Wilfrid Rotgé. Il ne lui reste plus qu'à adresser tous ses vœux de réussite les plus chaleureux à la future présidente du concours, Claire Charlot, Professeur à la Sorbonne, ainsi qu'à l'ensemble du nouveau directoire, Josée Kamoun (Inspectrice Générale), Georges Letissier (Professeur de littérature à Nantes) et Bertrand Richet (Maître de Conférences en linguistique anglaise à Paris Sorbonne Nouvelle). C'est avec une entière confiance qu'Annie Lhérété, Inspectrice Générale de l'Éducation Nationale, vice-présidente du concours, et Wilfrid Rotgé transmettent le témoin à cette équipe.

Claire Charlot prend ensuite la parole et remercie le président de la SAES ainsi que son bureau de l'avoir conviée à l'Assemblée générale. Elle remercie ensuite très chaleureusement Wilfrid Rotgé, au nom de la communauté des anglicistes, pour les grandes qualités humaines et scientifiques dont il a fait preuve comme Vice Président (quatre années) puis comme Président (quatre années) du concours de l'Agrégation externe d'Anglais. Toujours d'excellente humeur, gérant le concours d'une main de maître avec gentillesse et efficacité, Wilfrid Rotgé a su fournir un contexte dans lequel les membres du jury ont eu un extrême plaisir à travailler malgré la lourdeur de la tâche. Sans la bienveillance et le soutien de Wilfrid Rotgé, et de l'inspectrice générale Annie Lhérété, quelques candidats auraient quitté le

concours et n'auraient pas eu le courage d'aller jusqu'au bout. Claire Charlot se dit honorée de prendre la suite de Wilfrid Rotgé et aura à cœur de suivre cet exemple de droiture et de générosité dans la gestion du concours. Après des applaudissements appuyés pour Wilfrid Rotgé, Claire Charlot poursuit son intervention.

Informations concernant la session 2012

Postes et candidats

La session 2012 s'ouvre sous de bons auspices puisque le nombre de postes ouverts au concours en Anglais a augmenté (+ 18 postes), passant de 110 postes en 2011 à 128 en 2012, soit une augmentation de 16,36%. Lors du dépôt de la liste d'admission, le directoire du concours avait fait la requête auprès du Ministère d'obtenir plus de postes, sachant qu'un certain nombre de collègues agrégés ne prennent pas de poste dans le secondaire, soit pour intégrer des établissements de l'enseignement supérieur ou d'autres établissements, soit pour entamer un doctorat ; et que par ailleurs certains lauréats du concours, déjà titulaires du concours du capès, ne représentent pas de nouvelles recrues, à proprement parler, pour l'enseignement secondaire et ne viennent donc pas combler des déficits d'enseignants dans telle ou telle académie. Le directoire a été entendu et s'en réjouit car dans le même temps le nombre d'inscrits au concours n'a augmenté que de 7,5%, passant de 2038 en 2011 à 2190 en 2012 (+152), ce qui accroît les chances de réussite des candidats. Et l'on sait que certains candidats ont dû s'inscrire avant de connaître les résultats du concours, le nombre d'inscrits étant par conséquent surestimé par rapport aux candidats qui composeront effectivement lors des épreuves d'admissibilité en mars prochain.

L'augmentation des postes aura une incidence sur le nombre d'admissibles et le nombre de séries d'oral.

Organisation de la session

Le calendrier de la session 2012 a été avancé par rapport à 2011.

Les épreuves écrites se dérouleront en mars, du 27 au 30 mars 2012 (27 mars dissertation en français ; 28 mars commentaire de texte en anglais ; 29 mars composition de linguistique ; 30 mars Traduction).

Les résultats de l'admissibilité devraient être proclamés le 29 mai 2012 (sous réserve, bien sûr).

Les oraux commenceront vers le 14 juin et devront être terminés pour le 8 juillet au plus tard. Ils devraient, sous réserve de changement, se tenir au Lycée Jacques Decour à Paris.

Conseils aux candidats

Il est important de rappeler aux candidats que la convocation est impérative sauf cas de force majeure (raisons médicales ou familiales graves par exemple). Il est conseillé aux candidats qui se présentent à plusieurs concours de faire connaître au Ministère et à la présidente du jury (clairecharlot@wanadoo.fr), avant le 29 mai, leurs indisponibilités sérieuses

pendant la période du 13 juin au 8 juillet. Si celles-ci s'avèrent justifiées, le président en tiendra compte au moment de l'établissement des convocations.

8. Intervention de Monsieur François Monnanteuil, Inspecteur général de l'Education Nationale, Président du jury du CAPES externe jusqu'à la session 2011, et de Monsieur Antoine Mioche, nouveau Président du jury du CAPES externe

Bilan de la session 2011 du CAPES externe d'anglais

Qu'il me soit d'abord permis de remercier la SAES de ses invitations pendant les 4 années où j'ai présidé le jury. Les échanges qui ont eu lieu à chaque rencontre, tout comme les contacts réguliers avec le Président de la SAES et son bureau, m'ont permis de mieux percevoir ce qu'il était possible d'attendre des candidats et ce fut une aide précieuse.

En 2011, le nombre des inscrits aux CAPES, toutes disciplines confondues, a baissé de 25%, sans doute en grande partie à cause des nouvelles conditions d'inscription et de l'inhabituelle proximité de la session 2010, qui s'était achevée en juillet, et de l'écrit du concours de 2011, qui se déroulait en novembre de la même année. Avec 25% d'inscrits en moins, il y avait à l'écrit 2,1 candidats par poste mis au concours au CAPES d'anglais, là où il en restait 5 par poste en espagnol et 7 par poste en italien. Ces chiffres doivent conduire à s'interroger sur le vivier d'étudiants désireux de devenir professeurs d'anglais.

À l'écrit, il est à noter que la moyenne de l'épreuve de commentaire dirigé, pour la première fois sans programme précis, était identique à celle de l'année précédente. Le jury a pu conserver la même barre d'admissibilité qu'en 2010 et l'utiliser pour le CAPES comme pour le CAFEP. 1153 candidats (1142 admissibles et 11 élèves des ENS dispensés d'écrit) ont été convoqués à l'oral du CAPES, 136 à l'oral du CAFEP. Mais 6% des admissibles ne se sont pas présentés à l'oral. 26 admissibles étaient déjà reçus au CAPES interne et n'avaient donc aucune raison de venir passer un second oral. D'autres avaient passé divers concours ; certains semblent voir leur admissibilité comme l'indication qu'ils sont au niveau du CAPES, au cas où ils s'orienteraient vers l'enseignement, mais ils n'ont pas encore tout à fait choisi cette orientation, qui est parfois perçue, à tort ou à raison, comme définitive.

Les deux épreuves de l'oral étaient totalement nouvelles. Sans reprendre ici le contenu du rapport du jury, qui est en ligne sur le site du ministère, il faut souligner que la première partie de la leçon reprend dans un format différent les compétences qui étaient évaluées précédemment dans

l'épreuve en langue étrangère. Pour la première fois, certains sujets comportaient un document vidéo ; les candidats disposaient alors d'un MP4 pendant tout le temps de préparation. Son mode d'emploi était présenté à la réunion d'accueil, mais, le plus souvent, les candidats étaient à l'évidence familiers de ce genre d'appareil. La consigne de la seconde partie de l'épreuve demandait aux candidats de définir des objectifs « pouvant être retenus pour une séquence », ce qui n'exigeait pas la construction d'une séquence – exercice très difficile à un concours externe – sans pour autant pénaliser les candidats qui auraient été en mesure de le faire.

Les sujets de la première partie de la seconde épreuve, dite « sur dossier », comportaient tous un document sonore, pour prendre en compte la compréhension de l'oral, si importante en anglais. Les candidats se sont efforcés d'utiliser leurs connaissances et leurs réflexions sur la thématique du programme (« Le pouvoir politique et sa représentation au Royaume-Uni et aux Etats-Unis »). Pour la seconde sous-épreuve « Agir en fonctionnaire de l'Etat », les sujets présentaient des situations-problèmes accompagnées de trois ou quatre questions destinées à guider la réflexion des candidats, qui restaient libres d'organiser leur intervention en un exposé continu ou de répondre explicitement à chaque question. La moyenne de l'épreuve était de 3 sur 6. 16% des candidats ont eu la note maximum : ils ont su montrer qu'ils connaissaient le positionnement d'un professeur et qu'ils étaient prêts à s'intégrer à l'institution scolaire, sans renier leur personnalité intellectuelle.

Pour les moments de l'oral où les candidats s'expriment en anglais, qui représentent 60% des épreuves, au lieu de 16% précédemment, le jury a utilisé une grille d'évaluation associant qualité de l'anglais et pertinence du contenu. Les candidats qui faisaient une présentation riche dans une langue incorrecte n'ont pas obtenu la note que leurs seules qualités d'analyse leur auraient permis d'atteindre, tout comme ceux qui s'exprimaient dans une langue fluide mais tenaient un discours creux n'ont pas obtenu la note que leur aisance aurait pu leur donner.

Le jury a tenu compte de la nouveauté des épreuves orales en fixant une barre d'admission inférieure d'un point à celle de l'année précédente ; mais il n'a pas jugé possible de pourvoir tous les postes. Tous les arguments pour ou contre cette délicate décision ont été exposés lors de la délibération, mais le scrutin, à bulletins secrets compte tenu de l'importance de l'enjeu, était très net. Il y a eu 659 reçus au CAPES pour 790 postes et 79 reçus pour les 100 postes du CAFEP.

L'étude de la liste des admis montre que des candidats qui étaient admissibles en 2010 ont su ne pas se laisser déstabiliser par la nouveauté des épreuves : 256 des 462 admissibles au CAPES qui étaient dans ce cas ont été reçus, dont 22 dans les 100 premiers et 5 dans les vingt premiers. Au CAFEP, 21 des 32 admissibles qui avaient déjà passé l'oral en 2010 ont été reçus.

Si seuls 83,4% des postes ont été pourvus en anglais, dans d'autres disciplines aussi, les jurys ont choisi de ne pas pourvoir tous les postes.

41,6% des postes du CAPES ont été pourvus en lettres classiques, 60,4% en mathématiques et 80,6% en lettres modernes. Il est à noter que le nombre de postes mis au concours du CAPES en 2012 baisse de 8% en lettres classiques et en lettres modernes alors qu'il reste identique en mathématiques et en anglais. On ne saurait mieux montrer les besoins de recrutement de professeurs d'anglais.

F. Monnanteuil, Président du jury du CAPES externe d'anglais en 2011

Quelques mots sur la session 2012 du CAPES externe d'anglais

Le nombre de postes ouverts en 2012 est de 790 pour le CAPES et de 120 pour le CAFEP.

Compte tenu de ce que les candidats de la session de 2011 avaient été invités à s'inscrire aux concours avant la parution des résultats d'admission de la session 2010, une comparaison des chiffres de 2011 (3152 inscrits au CAPES, 543 au CAFEP) et de 2012 (2848 candidats au CAPES et 726 au CAFEP – données actualisées depuis la fin septembre) exige une certaine circonspection. Il semble néanmoins raisonnable de conclure à une relative stabilité d'une année à l'autre, quoique l'on ne puisse écarter l'hypothèse d'un léger fléchissement au CAPES.

Les épreuves de l'écrit se dérouleront les 22 et 23 novembre 2011. Les résultats d'admissibilité devraient pouvoir être annoncés dans les derniers jours de janvier 2012.

Cette année encore, le jury rassemble autour d'un travail collectif exigeant des collègues de tous âges et de tous horizons géographiques et professionnels : professeurs et corps d'inspection, professeurs du secondaire et professeurs de CPGE, enseignants en université (ces derniers représentant quelque 17% de l'effectif).

Je remercie chaleureusement le président de la SAES de son invitation à m'adresser à ses membres. Je souhaite en effet que les rencontres avec les associations d'anglicistes de l'enseignement supérieur soient l'occasion d'un dialogue continué en vue du succès d'un concours national où le rôle de l'Université est plus que jamais crucial pour l'avenir de la discipline et la formation des élèves.

A. Mioche, Président du jury du CAPES externe d'anglais en 2012

Remise du Prix de la recherche SAES / AFEA Paris III, Institut du monde anglophone 2 octobre 2009

Anne-Marie Miller-Blaise, ***Le Verbe fait image. Iconoclasmes, écriture figurée et théologie de l'incarnation chez les poètes métaphysiques. Le cas de George Herbert*****, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2010**

Eloge prononcé par Gisèle Venet, professeur émérite à la Sorbonne Nouvelle

Il me revient de remercier d'abord le jury de Recherche SAES / AFEA et son président Dominique Sipière, pour l'attribution à Anne-Marie Miller-Blaise, ex-aequo avec Serge Chauvin, du Prix 2011 de la Recherche : ce n'est pas « lip-service », mais vraie reconnaissance, sachant la tâche difficile qui est la vôtre, d'avoir à distinguer d'heureux élus parmi tant de travaux de valeur produits par cette jeune génération d'anglicistes, et j'en profite pour féliciter aussi Serge Chauvin que je lirai sûrement bientôt tant le roman noir reste pour moi une passion jamais remise en question, tout comme le baroque, « noir » lui aussi, couleur que vous partagez tous deux avec le prix : Anne-Marie prolonge déjà *Le Verbe fait Image* en codirigeant une *Anthologie poétique du Baroque Noir européen*, à paraître chez Champion fin 2013.

Cet « éloge » d'un jury de la SAES commande tous les autres, et Anne-Marie ne m'en voudra pas, dans sa modestie à la fois spontanée et confortée par celle de son auteur, George Herbert, de commencer par… les autres. Et par son commencement, au vu des références répétées qu'elle y fait : Robert Ellrodt, longtemps président de la SAES, et figure toujours dominante de nos études sur les XVIe et XVIIe siècles et les poétiques « métaphysiques », un commencement qui fut aussi le mien puisqu'il dirigea et inspira ma propre thèse. Cette filiation, de chercheur en chercheur – Robert Ellrodt fut le président de jury enthousiaste de mon tout premier chercheur, Line Cottegnies - ne s'est jamais démentie.

Anne-Marie voudra bien patienter encore si, avant d'aborder ses qualités spécifiques de chercheur d'exception, et son apport personnel aux études sur les XVIe et XVIIe siècles, je fais aussi l'éloge collectif de toute une génération, celle des MCF actuels issus d'une réforme qui s'était faite sans bruit, mais s'est révélée d'une efficacité remarquable : la nécessité de soutenir une thèse selon la nouvelle formule de 1988 avant de candidater sur

un poste d'enseignant-chercheur. On peut déplorer les conditions dans lesquelles se font ces thèses, avec la chasse aux postes toujours recommencée de jeunes chercheurs déjà performants auxquels ces tracasseries, changement d'universités et pérégrinations diverses, font perdre une énergie et un temps précieux. Anne-Marie, malgré l'effort supplémentaire fourni d'avoir accédé à une Ecole Normale supérieure, n'a pas été mieux lotie, et l'arrivée précoce de ses deux enfants n'a rien arrangé. Mais les résultats sont là, et tous ces jeunes chercheurs ne se sont pas battus pour rien : jamais l'encadrement assuré dans toutes nos universités n'aura été aussi homogène, jamais la spécialisation précoce imposée par les sujets de thèse n'aura créé autant de diversité dans les pôles de recherche, vitalité visible dans les propositions originales et fondamentales à la fois des multiples journées d'études et de colloques qui circulent comme un sang neuf et toujours renouvelé sur la liste SAES. Si cette valeur ajoutée par les jeunes générations à l'enseignement supérieur est peu ou mal prise en compte par les normes comptables des ministères, tous les directeurs de recherches en fonction – eux-mêmes souvent encore très jeunes – peuvent témoigner de cette vigueur de la recherche angliciste. Et le très vieux chercheur que je suis s'émerveille de cette qualité dans la diversité qui est la force de la recherche en France, tension continue vers l'excellence qui nourrit tous les enseignements. Pardon d'utiliser cette tribune pour le dire…

Anne-Marie Miller-Blaise, qui appartient à cette génération, l'honore en étant primée par vous pour la publication issue de sa thèse, en effet de premier plan, *Le Verbe fait image*, parue aux Presses Sorbonne Nouvelle en 2010 (419 pages). Elle a donné un sous-titre programmatique à son étude : *Iconoclasmes, écriture figurée et théologie de l'incarnation chez les poètes métaphysiques. Le cas de George Herbert*. Elle ne va pourtant pas se contenter de reprendre à nouveaux frais la querelle des iconoclasmes, mais plutôt dégager une véritable « poétique » de « l'écriture figurée », par quoi son projet rejoint l'intuition du paradoxe exprimé par Pascal - « Figure porte absence et présence, plaisir et déplaisir». Par quoi aussi ce projet répond à la « querelle du baroque » revisitée avec des outils intellectuels aussi performants que pertinents : cette catégorie esthétique du baroque, trop souvent récusée comme expression spécifique de la Contre réforme catholique et du catholicisme romain, est perçue par Anne-Marie comme « tension », et se trouve à ce titre pleinement réappropriée à l'œuvre du très protestant Herbert, mais aussi à toute celle d'une génération de poètes métaphysiques, tous convoqués pour une étude qui dépasse largement le cas du seul Herbert.

Anne-Marie ouvre des perspectives nouvelles en croisant avec une précision et une légèreté de plume confondantes des herméneutiques propres à divers champs du savoir : elle convoque la littérature britannique des 16e et 17e siècles, mais emprunte aussi celle des grands mystiques continentaux comme François de Sales, l'histoire des idées, la théologie, l'esthétique.

Ainsi la poétique de la *discordia concors* entraîne-t-elle la mise en évidence d'une conjonction – véritablement oxymorique - de la théologie protestante et de l'esthétique baroque associée à cette *discordia concors*, prouvant s'il le fallait encore que le baroque, loin d'être confiné au catholicisme de la contre réforme, est en fait une poétique de crise chargée de répondre à la crise majeure de l'épistémè commencée avec Copernic, et l'une des manifestations européennes de la crise de l'anti-aristotélisme qui s'étend à toutes les sciences et à toutes les options rhétoriques ou poétiques de l'Europe moderne.

Ce travail de recherche avait déjà valu à Anne-Marie un Prix de thèse décerné par les Presses de la Sorbonne Nouvelle (2009) avec publication dans le courant de l'année suivante par ces mêmes presses. Il démontrait « le glissement de propriétés iconiques dans la poésie d'un poète protestant partagé entre la méfiance à l'égard des images, imposée par l'iconoclasme anglais, et la tradition de l'*ut pictura poesis* ». Elle y a recours pour « penser l'iconoclasme comme un épiphénomène historique qui raconte la même histoire que la crise épistémologique mise en lumière par Michel Foucault dans *Les Mots et les choses* », une crise qu'elle associe à « une 'critique de la ressemblance', une ressemblance qui avait si longtemps structuré une 'prose du monde' faite d'un système analogique ». Elle l'annonçait dès la fin de son introduction : « l'iconoclasme doit être rattaché à une crise plus profonde de la notion même d'image telle qu'elle a été pensée dans le christianisme de l'aristotélico-thomisme, également porteur d'un héritage platonicien ». Elle invitait à y voir « comme le démantèlement d'une pensée analogique ». La conclusion du premier chapitre se fait plus précise : ayant évoqué l'amitié entre Bacon et Herbert, Anne-Marie Blaise-Miller conclut : « l'étude de Herbert permet de mettre en lumière cette articulation entre l'iconoclasme et l'émergence d'une nouvelle épistémè dans laquelle il n'est plus possible comme par le passé de dessiner avec autant de facilités des analogies d'un maillon à l'autre de l'échelle des êtres ».

Les contemporains sont nombreux à être convoqués et toujours présents au premier plan - dans la réflexion philosophique qu'ils suscitent, l'interprétation historique qu'ils sollicitent, les synthèses qu'ils provoquent. Des formules marquantes ponctuent ce texte à la fois complexe et délié : ainsi « la ressemblance prend le chemin de l'immanence », mettant en péril la transcendance de l'image. L'âme s'en remet « à la logique de l'Incarnation, celle qui fait d'un seul et même espace fini (there) le lieu de l'infini divin (every where) ». Le Christ est donc ce point fixe, recherché par Herbert, où se rejoignent les contraires, comme dans « The Search » : « parallels meet ». Anne-Marie en profite pour conduire une critique éclairée de la *libido sciendi*, montrant la proximité entre Herbert et Calvin, contre la concurrence du soleil des philosophes éclipsé par celui de l'Incarnation. Ce qui l'amènera aussi à des rapprochements avec la christologie d'un Pascal.

L'analyse d'un poème comme « Sacrifice » révèle, après la crise de l'*imago mundi*, une crise de l'*imitatio christi*. Le poète substitue au mimétisme sacrificiel inaccessible une bataille de soi contre soi qui ne trouvera son issue que dans l'acte de soumission à une vocation pastorale. Dès lors, le miroir dans lequel Dieu se montre est la coupe de l'eucharistie, « miroir réparateur » pour ses ouailles, mais d'un pasteur-poète dont les instruments sont un encrier et une plume, « forme de continuité, écrit Anne-Marie, entre le sang du Christ et l'encre du poète ».

Anne-Marie Miller-Blaise observe « le glissement de l'image vers le langage dans les livres d'emblèmes » et la protection contre l'idolâtrie que représente ce « medium » du papier qui « légitime l'image en l'accolant au texte » – il permet la coexistence avec l'écriture qui rend possible l'image de piété, dont ces « cœurs travaillés aux fourneaux divins de la schola cordis », la flèche enfoncée dans le cœur du locuteur ne donnant « qu'un signe indiciel de Dieu ». Anne-Marie montre encore comment Herbert soustrait l'image qu'il emprunte à son fonctionnement emblématique – la rose – pour accéder à l'icône – « My answer is a rose » – réponse qui se situe au-delà des paradoxes, la rose étant à la fois le Christ et son poème. On aimerait citer dans ce contexte le mystique Silesius - « La rose est sans pourquoi ».

Empruntant au théoricien de l'iconicité, Dominique Château, sa définition de l'effet iconique, « capacité de l'image à se définir par elle-même », Anne-Marie débat sur ce sujet en direct si l'on peut dire avec Robert Ellrodt dont il y a tout à regretter qu'il ne soit pas présent aujourd'hui. Elle situe Herbert au centre d'une tentative de donner à la métaphore un pouvoir « d'incarnation », avant d'approfondir « l'échange de la lettre et de l'image » au bénéfice de l'icône placée sous le signe de la visée pastorale : « A verse may find him who a sermon flies / And turn delight into a sacrifice », vers mis en exergue par Herbert au seuil de son œuvre.

Anne-Marie Miller-Blaise analyse en profondeur les applications conscientes et maîtrisées de cette rhétorique sacrée par le « country parson » pour baliser le parcours « du lieu de la prédication à l'espace mémoriel de la poésie ». « Portrait de l'artiste en pasteur », *The Temple* fonctionne alors comme autobiographie, « instrument de mémoire personnelle, comme une trace des crises spirituelles de l'auteur mais aussi de cet « artiste » qui naît de la conformité entre l'expérience intime du divin et le spectacle qu'il en donne pour les autres ». De ces crises spirituelles, elle fait le moment crucial du choix d'une vocation, Herbert ayant eu à suivre une trajectoire de la mélancolie encore narcissique au deuil de l'image perdue, un deuil de soi qui s'accomplit dans « Submission », le poème « Agony » ayant signé l'interdit de mimétisme entre le sacrifice christique et la souffrance humaine.

Mais Anne-Marie n'en a pas oublié pour autant les conditions historiques de l'apparition de cette crise iconoclaste devenue crise intérieure chez Herbert et motif d'une vocation. Au cours de la première partie de l'ouvrage qui lui est consacrée, elle accorde des développements précis aux

deux « vagues » distinctes de cette crise, la première allant des débuts de la Réforme en Angleterre aux premières années du règne d'Elisabeth, avec un pic de destruction sous Edouard VI; la deuxième qui commence en 1641 avec l'ordre du *Short Parliament* de « détruire et enlever des chapelles et églises toutes les images, autels, crucifix, images superstitieuses et autres reliques de l'idolâtrie », et prend une ampleur particulière en 1643-1644 où l'iconoclasme s'attaque aux collèges de Cambridge. Elle en profite pour reposer la double question qui sous-tend tout son parcours et qu'elle a déjà formulée dans son introduction : « Peut-on vraiment dresser un parallèle entre la contestation de l'image religieuse et celle de l'image poétique traditionnelle ? L'hypothèse inverse d'un glissement de la figuration du divin de l'art plastique, lorsqu'elle est interdite, vers l'art poétique, est-elle plus concevable ? »

L'analyse des violences faites aux monuments comme aux esprits débouche sur un nouveau statut de l'image poétique – « fabrication d'images par la destruction d'images », ou encore, pour reprendre la citation qu'elle emprunte à Robert Ellrodt sur la constitution de l'image métaphysique en réponse à la crise : « des images qui montrent par l'écart, qui construisent un sens tout en le déstabilisant, brisant un rapport préexistant ». Entre la critique des « idoles trop peintes » de la Babylone romaine et celle de la « souillon » négligée qu'est devenue l'Eglise réformée, Anne-Marie Miller-Blaise élucide les raisons qu'a Herbert de choisir la via media, seule l'Eglise d'Angleterre présentant une véritable beauté. Dans ce contexte de « reconstruction » envisagé par Herbert, elle cite « The World », poème-récit où l'on y voit le plus iconomaque des métaphysiques en fait utiliser l'iconoclasme même pour reconstruire sur d'autres bases. Anne-Marie revient à plusieurs reprises sur cette métaphore architecturale qui sous-tend le choix du titre, *The Temple*, et implique une métaphore structurante, où le visible et le lisible en font un « objet herméneutique », de même que la progressivité de « The Church Porch », « the Church », à « the Church Militant ». Ce dernier titre « indique déjà que l'architecture est un discours qui ouvre au-delà de lui-même ».

L'architecture peut toutefois être aussi discours de dissolution, l'être s'y sentant voué à l'effritement : le poème « Church-Monuments » se présente comme une méditation de « vanité » baroque, *memento mori*. L'exposé des thématiques hantées par la « poussière » des dévotions baroques montre le paradoxe hérbertien qui se répète : « la conscience de la dissolution devient résistance à la chute morale ». Devant la conscience d'un danger toujours menaçant pour l'image de devenir idole, Herbert sera amené à pratiquer une purification extrême de l'image, à la réduire à la pureté de l'icône.

L'étude de ces mécanismes de contournement de soi mis en œuvre par Herbert pour parer aux dangers narcissiques ou à l'enlisement dans la mélancolie est magnifiquement conduite. Ainsi de l'analyse de l'intériorisation du regard comme seul mode de purification, éclairée qu'elle

est par d'habiles parallèles avec des contemporains, poètes comme Donne, Crashaw, Alabaster, mais aussi prosateurs comme William Perkins, Thomas Adams. Le texte de Calvin, souvent convoqué, sert de balise tout au long du livre. Dans ce cadre, un récit animé des supplices du Christ est plus facilement acceptable qu'une peinture fixe, toujours susceptible de devenir idole. Ainsi de la comparaison avec la structure du poème « Sacrifice » et de ses tableaux successifs qui « amoindriraient le risque d'idolâtrie envers ce Christ qui, pour être décrit en termes visuels, n'en est pas moins intérieur ».

Dans sa conclusion, après l'évocation d'une « douceur » iconique, retour du sensible dans la relation à l'invisible « Dieu caché », Anne-Marie Miller-Blaise revient sur l'aspect paradoxal de cette poésie : « Usant de la rhétorique et de la pensée iconoclaste de la Réforme, Herbert semble bien dénoncer la prétention de l'image à circonscrire l'infini », et pourtant, « en tant que poète, son projet est précisément celui d'une manifestation sensible du divin qui ne le circonscrive pas pour autant ». Elle ajoute : « La défense de la poésie et de l'expérience esthétique, chez Herbert, s'appuie paradoxalement sur la même logique que celle des iconophiles, pour qui ne pas admettre les images religieuses revenait, au fond, à ne pas admettre que Dieu avait déjà condescendu à se faire chair ». Pour Herbert, qui « baptise la poésie dans le Jourdain », écrit Anne-Marie dans ses dernières lignes de conclusion, « l'ensemble de son projet poétique ne consiste pas en une abstraction du monde sensible. Il cherche plutôt à plier le monde sensible à l'économie de la Rédemption, faisant de l'écriture et de la Cène, qui en constitue l'une des images privilégiées, des icônes de la douceur du Christ ».

Le nombre de publications et de directions d'ouvrage qu'Anne-Marie a déjà ajoutée au *Verbe fait image*, sa participation à d'authentiques colloques internationaux, aux Etats-Unis comme en Europe – Cambridge, Salisbury, Venise -, dit assez que l'excellence de la thèse n'était pas un accident particulièrement inspiré mais un projet d'une si grande richesse qu'il n'en finit pas de rebondir.

La direction de cette recherche me restera comme une « icône » de la direction idéale, Anne-Marie ayant su plier l'économie de la recherche à sa propre intelligence, d'une très grande acuité, et la relation entre directeur et chercheur à la « douceur » d'une très délicate amitié. Je ne puis que remercier encore Dominique Sipière et le jury de la Recherche SAES/ATEA de l'avoir ainsi distinguée.

Serge Chauvin, *Les Trois vies des* Tueurs. *Siodmak, Siegel et la fiction*, Rouge Profond, 2010.

Éloge prononcé par Francis Bordat, professeur émérite à Paris Ouest Nanterre.

Depuis vingt ans que je le connais, j'ai eu beaucoup d'occasions d'admirer Serge Chauvin. Mais aujourd'hui, et jusqu'à nouvel ordre, ma plus grande raison de l'admirer est *ce livre* dont j'ai l'honneur et la responsabilité un peu lourde de faire l'éloge à l'occasion du Prix de la recherche que la SAES et l'AFEA lui décernent conjointement. Pour le coup, je vais essayer d'oublier ce que je connais et ce que j'aime de l'auteur pour mieux dire ce que je pense de cet ouvrage *en soi* : c'est tout simplement un des plus beaux livres sur le cinéma parus ces dernières années. Son importance dépasse évidemment la critique, si brillante soit-elle, des deux films qu'il analyse et qu'il compare. Car il émerge de ce travail à la fois une vision globale, voire une *philosophie* du cinéma et une approche des œuvres particulières qui permet à tous ses lecteurs, anglicistes ou autres, universitaires ou non, de mieux comprendre et surtout de mieux *aimer* les films.

Le projet du livre est extrêmement hardi. Je le résume brièvement pour ceux qui ne l'ont pas encore lu : si, à un premier niveau, il s'agit bien de comparer deux adaptations cinématographiques, *Les Tueurs* de Robert Siodmak (1946) et *A bout portant* de Don Siegel (1964), entre elles et avec la nouvelle d'Hemingway dont elles sont tirées (« The Killers »), il s'agit plus essentiellement de réfléchir sur le rapport de chacune de ces œuvres à la *fiction*, pour finalement considérer cette dernière (peut-être faut-il mieux dire pour *construire* cette dernière) comme la *troisième vie* cinématographique du récit d'Hemingway. A cet égard, il y a un petit piège dans l'intitulé du livre : si l'on ne prête pas attention au sous-titre, on peut croire que les trois vies renvoient aux trois œuvres considérées (d'Hemingway, de Siodmak et de Siegel). En réalité, les trois vies mentionnées sont toutes des vies *de cinéma*. Les deux premières sont constituées par les adaptations de 1946 et de 1964 ; la troisième est la *fiction*, qu'il faut chercher « au delà des limites de l'écran », dans un « univers imaginaire » enrichi de « l'ensemble des possibles » suggérés par la diégèse, mais que cette dernière n'épuise pas. En ce sens, précise Chauvin, « la fiction est indissociablement construite par le film *et par le spectateur* ». J'ajouterai qu'elle trouve son incarnation manifeste dans le livre lui-même, qui se définit d'emblée comme « une rêverie de spectateur ».

Rêverie bien ordonnée tout de même au fil de 180 pages et de cinq chapitres, qui développent méthodiquement leur argument selon deux axes principaux.

Le premier creuse patiemment l'idée centrale de l'ouvrage : le texte d'Hemingway est aussi énigmatique que laconique : logiquement, et

conformément à l'idéologie et à l'esthétique de ce qu'il est convenu d'appeler le « classicisme hollywoodien », ses deux adaptations à l'écran se caractérisent au contraire « par une ostensible restauration de la causalité ». Les films ont pour souci, voire même pour obligation quasi statutaire de *clore* ce récit, d'offrir à leurs spectateurs la satisfaction qu'Hemingway refuse à ses lecteurs : celle d'une *résolution* respectueuse d'une *attente* narrative et générique : « l'harmonieuse complétude du récit ».

Mais en même temps, et c'est là le paradoxe que le livre approfondit, le meilleur du cinéma classique américain, loin d'être garanti par ce « bouclage », est au contraire lié à ce qui, dans le film, *contredit* l'ordre et l'enchaînement des propositions narratives : le beau paradoxe du classicisme hollywoodien, explique Serge Chauvin, c'est qu'il préserve, « dans ses interstices, un espace de *jeu* pour l'imagination. Sa complétude dissimule des béances, sa transparence ménage des zones d'ombre. Le récit y est parfois suspendu voire troué par des stases, plans ou séquences autonomes dans leur forme ou leur rythme, qui font figure d'*appels à fiction*, c'est-à-dire de promesses d'une bifurcation possible. Et les certitudes totalisantes du scénario y sont troublées par les écarts d'une mise en scène plurivoque. » Pour Chauvin, ces mystères ont un nom : c'est ce qu'il appelle « le romanesque du cinéma » (comme Jean-Louis Leutrat parlait du « fantastique du cinéma »). Et il en trouve un exemple dans ce qu'il nomme, chez Siodmak, « poétique de l'éclat ».

J'ajouterai qu'en cela (c'est-à-dire dans cette façon d'ouvrir et de préserver des plages de mystère dans le récit), Serge fait ressortir (et c'est inattendu) que les deux films du corpus *se ressemblent*, alors même qu'ils appartiennent à des époques, et relèvent de pensées et de sensibilités profondément différentes, et même que le second prétend à beaucoup d'égards prendre le contre-pied du premier (ne serait-ce que par la lumière et par la couleur).

Le second axe de réflexion, c'est celui qui travaille à reconstruire, tant en *amont* qu'en *aval* des films, et avec une érudition, une *culture* confondantes, le formidable *intertexte* qui alimente l'imaginaire du spectateur pour y produire cette « troisième vie » des *Tueurs.* Les « appels à fiction » que les films ouvrent dans leur récit se nourrissent en effet d'une « intarissable mémoire cinéphilique » où la *persona* des stars, par exemple, ou les échos multiples d'œuvres antérieures *ou postérieures*, jouent un rôle capital. Comme le remarquait Alain Masson dans sa critique du livre pour *Positif,* c'est toute la carrière d'Ava Gardner, par exemple, qui « enrichit le parcours des *Tueurs*. Aucun effort de rigueur herméneutique n'y changera rien. »

Pour reprendre une métaphore stellaire qui traverse le livre de Serge Chauvin, comme aussi le film de Siodmak, « le jeu des références, par le biais des citations et des interprètes, permet […] un étoilement de la fiction première, qu'il réinscrit dans une constellation d'autres textes ». Même quand

c'est à l'insu des films qu'elles sont mobilisées, ces références sont décisives pour ce qu'elles « donnent à voir » et « autorisent à imaginer ».

Les citations que j'ai faites ne suffisent pas à rendre compte du style. Ce livre est superbement écrit, en associant d'ailleurs *deux* qualités qui le plus souvent s'excluent : la concision et le lyrisme. À cet alliage, je reconnais la patte de Serge Chauvin, jusque dans les derniers alexandrins du livre, que je vous laisse découvrir.

Deux choses encore à souligner : l'édition de Rouge profond est d'une qualité exceptionnelle, qui tranche avec l'ordinaire (un peu fauché) des publications (sérieuses) sur le cinéma. Elle a, entre autres choses, permis au livre de bénéficier d'un magnifique cahier d'illustrations en noir et blanc *et* en couleurs. Certains photogrammes produisent des éclairages saisissants — que rehaussent leurs légendes. Voyez « Désirs à sens unique » dans la planche CII : bel exemple de jamais-vu, lumineux instantané volé au défilement du film.

Dernier point : le *détail* des analyses est une jubilation permanente : chaque commentaire fait mouche. Souvent d'ailleurs à rebrousse-poil des idées courantes. Voyez par exemple les quelques lignes qui concernent le personnage de Sam, le cuisinier noir, dans le film de Siodmak et dans la nouvelle d'Hemingway, et comment, sans qu'on y insiste, ces remarques remettent complètement en question la doxa critique sur l'autocensure hollywoodienne.

Personne ne sera donc surpris si je conclus ce bref hommage en disant que Serge Chauvin me semble mériter au plus haut point ce Prix de la recherche. Car on n'a pas fini de parler de son livre, et surtout, de le relire. Dans l'article de *Positif* que je citais plus haut, Alain Masson salue l'ouvrage de Serge Chauvin comme « un exemple d'exégèse des films fondée sur une expérience attentive à elle-même, à ses vues, à ses bévues, à ses révisions, à ses souvenirs ». Ainsi dit, l'enjeu peut paraître modeste, sinon aller de soi. Qu'on se détrompe : peu d'auteurs à ce jour ont *osé* y répondre, et y ont aussi bien réussi.

Congrès de la SAES
Université de Limoges, mai 2012

Le 52ème Congrès de la SAES aura lieu à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Limoges du 11 au 13 mai 2012.

Le Congrès aura pour thème la Transparence. Ce thème est également retenu pour les Doctoriales mais les doctorants pourront également présenter leurs travaux (clarification s'inscrivant dans une démarche analytique et synthétique en lien avec la transparence).

Le site internet sera très prochainement mis en ligne. Un message annoncera a mise en ligne sur la messagerie SAES. Le site précisera les modalités d'inscription, les hôtels, les moyens de transport (+ fichet SNCF) et, au fur et à mesure de leur établissement, le programme des journées ainsi que la composition des ateliers et doctoriales.

La conférence plénière sera donnée par Lord Kenneth Morgan, King's College, Londres.

Liste des ateliers
Congrès de la SAES 2012
Université de Limoges

1 **Moyen-Âge (AMAES)** : Jean-Pascal Pouzet (Limoges), Martine Yvernault (Limoges)

2 **XVIème – XVIIème siècles** : Muriel Cunin (Limoges), Pascale Drouet (Poitiers)

3 **XVIIIème siècle** : Laure Blanchemain (Limoges), Jeffrey Hopes (Orléans)

4 **Études victoriennes et édouardiennes** :Laurent Bury (Lyon 2)

5 **Nouvelle (SEAC)** : Catherine Lanone (Toulouse 2), Nathalie Martinière (Limoges), Emmanuel Vernadakis (Angers)

6 **Histoire des idées** : Patrick Badonnel (Nouvelle-Calédonie), Frank Lessay (Paris 3)

7 **Civilisation britannique (CRECIB)** : Muriel Cassel-Piccot (Lyon 3), Claire Charlot (Rennes 2), Emmanuel Roudaut (Caen)

8 **Écosse et Pays de Galles** : Tri Tran (Tours), Moya Jones (Bordeaux 3)

9 **Études irlandaises (SOFEIR)** : Pascale Amiot (Perpignan), Estelle Épinoux (Limoges), Karin Fischer (Orléans)

10 Études nord-américaines (cet atelier n'est pour le moment pas présidé, et donc pas organisé)

11 **Art(s) anglais et américains** : Laurent Châtel (Paris 4), Charlotte Gould (Paris 3)

12 **Lectures critiques / SAIT** : Fanny Gillet (Toulouse 2), Marie Laniel (Amiens), Pascale Tollance (Lille 3)

13 **Stylistique** : Manuel Jobert (Lyon 3), Bertrand Rouby (Limoges)

14 **Poets and Poetry** : Penelope Sacks-Galey (Valenciennes), Anne Mounic (Paris 3)

15 **Théâtre (RADAC)** : Susan Blattès (Grenoble 3)

16 **Récit de voyage (SELVA) et Anglorient** : Catherine Delmas (Grenoble 3), Isabelle Gadoin (Paris 3), Nathalie Vanfasse (Aix-Marseille)

17 **Nouvelles littératures** : Claire Omhovère (Montpellier 3), Kerry-Jane Wallart (Paris 9)

18 **Civilisations du Commonwealth (SEPC)** : Martine Piquet (Paris 9), Gilles Teulié (Aix-Marseille), Francine Tolron (Avignon)

19 **Cinéma** : Gilles Ménégaldo (Poitiers), Dominique Sipière (Paris Ouest)

20 **Psychanalyse & écriture** : Pascal Bataillard (Lyon 2), Rédouane Abouddahab (Lyon 2)

21 **Linguistique (ALAES)** : Régis Mauroy (Limoges), Philip Miller (Paris 7)

22 **Traductologie** ; Olivier Polge (Limoges), Christine Raguet (Paris 3)

23 **Anglais de spécialité (GERAS)** : Pascal Cudicio (Limoges), Dacia Dressen-Hamouda (Clermont-Ferrand 2), Michel Van Der Yeught (Aix-Marseille)

24 **Didactique et acquisition des langues** : Françoise Raby (Grenoble IUFM), Anne-Marie Voise (Dijon)

25 **Études sur les femmes, le sexe et le genre (SAGEF)** : Florence Binard (Paris 7)

26 Romantisme anglais (SERA) : Fabien Desset (Limoges), Jean-Marie Fournier (Paris 7), Marc Porée (Paris 3)

27 **Musique** : Andrew Arleo (Limoges), Jean Szlamowicz (Paris 4)

28 **Scènes anglophones : histoire et théories** : Alexandra Poulain (Lille 3), Elisabeth Angel-Perez (Paris 4)

29 **Langue orale (ALOES)** : (l'atelier a lieu tous les deux ans. Pas d'atelier en 2012)

Rappel à propos des élections du bureau en mai 2012

Elections au sein du bureau (comité 2012)

Les déclarations de candidatures doivent parvenir au Professeur Liliane Louvel avant le 15 février 2012. Les candidatures ne sont pas fléchées spécifiquement pour un poste, la répartition des tâches se faisant au sein du bureau lors de la réunion de bureau de juin 2012.

5 Postes à pourvoir :

- Jean Albrespit, administrateur du site web, élu en 2006, réélu en 2008 et en 2010, non renouvelable.

- Agnès Celle, trésorière, élue en 2010, sortante en 2012.

- Pascale Drouet, trésorière adjointe, élue en 2007, réélue en 2009 et 2011, sortante en 2012.

- Albert Hamm, vice-président chargé des formations, élu en 2010, sortant en 2011.

- Jean Viviès, Président, élu en 2008, non renouvelable.

3 Postes à renouveler :

- Carle Bonafous-Murat, vice-président chargé de la recherche, élu en 2008, réélu en 2010, renouvelable pour un dernier mandat.

- Anne-Florence Gillard-Estrada, vice-présidente chargée des formations, élue en 2010, renouvelable pour un second mandat.

- Pierre Lurbe, vice-président chargé des relations internationales, élu en 2010, renouvelable pour un second mandat.

Représentation de la SAES à l'Anglistentag, Albert-Ludwigs-Universität Freiburg 18-21 septembre 2011

C'est à Fribourg-en-Brisgau, dans le Bade-Wurtemberg, que se tenait cette année le Congrès annuel de nos amis du *Deutscher Anglistenverband,* association désormais présidée par le professeur Julika Griem (Universität Darmstadt). Comme l'année dernière à Sarrebruck, on était à un jet de pierre de la France – Mulhouse est tout près, et la Suisse n'est guère éloignée, ce qui fait de la ville et de son université un lieu de passage et de rencontre particulièrement animé. Les bannières partout affichées en signe de bienvenue ne s'adressaient cependant pas aux congressistes, mais à Benoît XVI, attendu à Fribourg le weekend suivant.

Si l'université de Fribourg est très ancienne – elle fut fondée en 1457 et a donc récemment fêté son 550ème anniversaire –, les études anglaises n'y sont forcément, à cette échelle, que d'institution assez récente. L'enseignement de la langue anglaise fut tout de même introduit il y a un plus de 200 ans, en 1808, par Carl von Rotteck, mais il fallut attendre 1886 pour qu'une section d'anglais soit créée au sein de l'université, sous l'impulsion du linguiste Hermann Paul (1846-1921), véritable créateur de ce qui devint un département de plein droit en 1904. Nos hôtes fribourgeois, les professeurs Monika Fludernik et Bernd Kortmann, avaient en effet choisi de placer la cérémonie d'ouverture du Congrès sous le signe de la commémoration du 125ème anniversaire de la fondation de la section d'anglais, dont l'actuel département (*Englisches Seminar*) est l'héritier direct. 200 membres du *Deutscher Anglistenverband* (sur environ 600 membres de la société) prenaient part à ce Congrès, organisé en cinq ateliers thématiques, dont un relevait de la linguistique ("Approaches to Language variations"), trois de la littérature et de la théorie littéraire ("Early Modern Narratives and the Genesis of Genre", "Dickens and his Legacy", "The Place of Theory"), cependant que le cinquième, "The Writing Cure", relevait simultanément des études médicales et des études littéraires : il s'agissait à la fois de s'interroger sur la représentation littéraire de la médecine et du corps médical (comme par exemple dans la communication de Pascal Fischer, de l'université de Würzburg, "Literature and medicine in Ian McEwan's Saturday"), et sur le rôle que devrait avoir la littérature dans la formation des médecins (passionnante conférence plénière de Kathryn Montgomery, de l'université de Chicago, sur "The Missing Text in Medicine : Literature and Medical

Education"). Innovation cette année – en tout cas par rapport à l'année dernière –, un sixième atelier, simplement intitulé "Varia", permettait de faire une place à plusieurs communications qui ne rentraient pas dans le cadre des cinq ateliers à thème (par exemple, Dorothee Birke, Freiburg, et Stella Butter, Mannheim, "The Politics of 'Realism' : Analyzing Discourses on Contemporary Literature and TV").

Au chapitre des différences avec un Congrès de la SAES, on remarquera d'abord que l'usage de l'anglais est absolument de règle, dans la totalité des ateliers et des communications, ce qui est bien commode quand on ne maîtrise que très approximativement la langue de Gœthe ; on remarquera ensuite que chaque atelier a sa propre conférence plénière, dont la place n'est pas nécessairement inaugurale : il est courant que ces conférences aient lieu au cours de la deuxième demi-journée des travaux (tous les ateliers sont organisés sur trois demi-journées), s'inscrivant ainsi parfaitement dans la trame des ateliers eux-mêmes ; on remarquera enfin que les ateliers ne sont pas reconduits d'une année sur l'autre, et que leur nombre ne varie pas : chacun d'entre eux fonctionne comme une sorte de mini-colloque, dont le thème est retenu lors du Congrès de l'année précédente.

Le Montpelliérain en visite à Fribourg n'aura pas été dépaysé par le temps : la pluie drue valait bien un "épisode cévenol", mais elle ne suffit ni à doucher l'ardeur des congressistes, ni à gâcher l'ambiance festive du traditionnel *warming-up dinner* dans une brasserie de la ville. Que nos collègues allemands, la présidente Julika Griem en tête, soient ici remerciés de la chaleur de leur hospitalité.

Pierre Lurbe

CNU 2011
Élections et nominations

Section : 11 Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes

Collège A : PROFESSEURS DES UNIVERSITES

Candidats élus avec désignation des listes

Liste "Promotion des libertés universitaires et rayonnement de la recherche ""Défense et promotion des études anglophones"" avec le soutien d'AutonomeSup LSH (FNSAER-CSEN)"

Titulaires	Suppléant
BADONNEL PATRICK	BENJAMIN LABARTHE ELYETTE
COTTRET BERNARD	QUETIN MARIE-CLAUDE

Liste AUPEL Association Universitaire pour l'entente et la liberté

Titulaire	Suppléant
POREE MARC	NAIL SYLVIE Epouse NAIL
ALEXANDRE AGNES COLLIER	PAULIN CATHERINE
COTTEGNIES LINE	BONNECASE DENIS

Liste QSF

Titulaire	Suppléant
LE JEUNE FRANCOISE	MANIEZ FRANCOIS

Liste SNESUP Collège A

Titulaire	Suppléant
COTTE PIERRE	GANTEAU JEAN MICHEL
ALFANDARY WEITZENBLUM ISABELLE	SOUBRIER JEAN
VIVIES JEAN	GUILBERT GEORGES-CLAUDE
THOMSON ANN	PIQUET MARTINE
HATCHUEL SARAH	VIENNE GUERRIN NATHALIE
DUTOIT THOMAS	LIBERT DEYRICH MARIE-CHRISTINE

Liste Soutenue par le Sgen-CFDT

Titulaire	Suppléant
CELLE AGNES	LEYDIER GILLES
AGOSTO MARIE-CHRISTINE	BEN BARKA MOKHTAR
DEGOTT PIERRE	TARDIEU GARNIER CLAIRE
OSBORNE JOHN	VENTURA DAZIRON HELIANE

Collège B : MAITRES DE CONFERENCES

Liste Aupel

Titulaire	Suppléant
BAUDINO ISABELLE	GUILHAMON LISE
JUHEL JEAN-PIERRE	CHAUVIN CATHERINE
BERTHEZENE CLARISSE	BOURDIER VALERIE

Liste QSF

Titulaire	Suppléant
REVEST DIDIER	CHADELAT JEAN-MARC

Liste SNESUP collège B

Titulaire	Suppléant
HOFFMANN CATHERINE	BAUER SYLVIE
MIGNOT ELISE	RICHET BERTRAND
CROS BERNARD	ANDRE DANIELE
FRYD MARC	GILLARD-ESTRADA ANNE-FLORENCE
RENNER VINCENT	BONNET-FALANDRY FRANCOISE
BEVANT YANN	KILGORE-CARADEC JENNIFER
TISON HELENE	LABICA THIERRY
RIVERE DE CARLES NATHALIE	LACABANNE ERKESS SONIA
RAULINE VERONIQUE	WELLS- LASSAGNE SHANNON

Liste Soutenue par le Sgen-CFDT

Titulaire	Suppléant
GILLISSEN CHRISTOPHE	LABAU ALAIN
RABY BOUDON FRANCOISE	LANSARI LAURE
PETIT LAURENCE	HERMENT SOPHIE

Candidats nommés au CNU

Collège A : PROFESSEURS DES UNIVERSITES

DUPLAY MATHIEU
FORT-CANTONI CAMILLE
LESSAY FRANCK
MOULIN JOANNY
POLLOCK JONATHAN
ROTGE WILFRID
SICARD PIERRE
SUKIC CHRISTINE

Collège B : MAITRES DE CONFERENCES

BERTHEAU GILLES
BUCKWALTER ELVIS
CHAPPUIT JEAN-FRANCOIS
FERRAGNE EMMANUEL
FONS JEAN-PHILIPPE
GIBSON-MORGAN ELIZABETH
NIAYESH LADAN
SOUBRENIE ELISABETH

La liste des nommé(e)s suppléants aux collèges A et B n'est pas encore arrêtée.

Composition du bureau

Berthezène Clarisse : assesseur
Bevant Yann : 2ème Vice-Président
Celle Agnès : 1er Vice-Président
Cotte Pierre : Président de section
Gillissen Christophe : assesseur
Porée Marc : assesseur

Publications reçues

Pour que l'annonce d'un ouvrage soit insérée dans cette rubrique, il convient d'adresser un exemplaire de cet ouvrage à l'adresse suivante : SAES, Institut du Monde Anglophone, 5 rue de l'Ecole de Médecine, 75006 PARIS

Ouvrages

* Marie-Christine AGOSTO, *Hemingway. Fiesta : The Sun Also Rises*, coll. Clés Concours Anglais - Littérature, Atlande, Neuilly, 254 pages, 2011, ISBN : 978-2-35030-168-6, prix : ?

* Jean ALBRESPIT. *Construire l'énoncé en anglais. Voix, négation, exclamation, interrogation*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2011, 192 pages, ISBN : 978-2-8107-0136-0, prix : 18 euros.

* Claude CHASTAGNER, *De la culture rock*, Presses Universitaires de France, Paris, 2011, 278 pages, ISBN : 978-2-13-058927-3, prix : 23 euros.

* Fabien FICHAUX, dir. *Definitely British, Absolutely American ! Manuel de civilisation britannique et américaine*, coll. Optimum, Ellipses, Paris, 2011 (2e édition), 456 pages, ISBN : 978-2-7298-6675-4, prix : ? Auteurs : Fabien FICHAUX, Robert LIM, Sarah LOOM, Sophie LOUSSOUARN, Guy RICHARD.

* Jean-Pierre GABILAN, *L'imparfait français et ses traductions en anglais : approche méta-opérationnell*, université de Savoie, Chambéry, 2011, 104 pages, ISBN : 978-2-919732-00-5, prix : 14 euros.

* Malcolm HARVEY, Catherine KIRBY-LEGIER, Marion CHARRET-DEL BOVE, *Droit anglais et droit américain. Cours et exercices corrigés*, coll. Cursus Droit, Armand Colin, Paris, 2011, 192 pages, ISBN : 978-2-200-27030-8, prix : ?

* Sarah HATCHUEL, *Shakespeare and the Cleopatra/Caesar Intertext : Sequel, Conflation, Remak*e, Fairleigh Dickinson University Press, 2011, 228 pages, ISBN : 978-1-61147-447-3, price ?

* Sarah HATCHUEL et Nathalie VIENNE-GUERRIN, eds., *Shakespeare on screen : Hamlet*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, 2011, 550 pages, ISBN : 978-2-87775-511-5, price : 27 euros.

Contributors : Sylvaine Bataille, Victoria Bladen, Mark Thornton Burnett, Anne-Marie Costantini-Cornède, Samuel Crowl, Frédéric Delord, José Ramon Diaz Fernandez, Jacek Fabiszak, Gaëlle Ginestet, Dominique Goy-Blanquet, Sarah Hatchuel, Russell Jackson, Pierre Kapitaniak, Bernice W.

Kliman, Douglas M. Lanier, Courtney Lehmann, Patricia Lennox, Mariangela Tempera, Nathalie Vienne-Guerrin.

*Velichka D. IVANOVA, dir., *Reading Philip Roth's American Pastoral*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2011, 290 pages, ISBN : 978-2-8107-0160-5, prix : 18 euros. Contributors : Hana WIRTH-NESHER, Aimee L. POZORSKI, Derek Parker ROYAL, Judith JOHNSEY, Ann BASU, Philip ABBOTT, Linda S. WATTS, Matthew McBRIDE, Erica D. GALIOTO, Ben RAILTON, Gary JOHNSON, Debra SHOSTAK, Pia MASIERO, David BRAUNER, Gustavo SANCHEZ-CANALES, Jessica G. RABIN, David RAMPTON, Velichka D. IVANOVA, Matthew McKENZIE DAVIS, Till KINZEL.

* Marie-Luise KOHLKE and Christian GUTLEBEN, *Neo-Victorian Families. Gender, Sexual and Cultural Politics*, Rodopi, Amsterdam - New York, 2011, 410 pages, ISBN : 978-90-420-3437-2, prix : ?

Contributors : Rosario ARIAS, Sarah EDWARDS, Melissa FEGAN, Sarah GAMBLE, Christian GUTLEBEN, Regina HANSEN, Matthew KAISER, Marie-Luise KOHLKE, Georges LETISSIER, Susana ONEGA, Maria Isabel SEGURO, Hila SHACHAR, Shurlee SWAIN, Anca VLASOPOLOS, Louisa YATES.

* Sylvia LEMELE, S. T. *Coleridge. La Catalyse poétique.* Essai, éditions Beaurepaire, Orthez, 2011, 170 pages, ISBN : 978-2-35767-104-1, prix : 18 euros.

* Liliane LOUVEL, *Poetics of the Iconotext*, edited by Karen Jacobs, translated by Laurence Petit, Ashgate, Farnham, 2011, 206 pages, ISBN : 978-1-4094-0031-8, price : ?

* Michaël MARIAULE et Corinne WECKSTEEN, dir. *Le Double en traduction ou l'(impossible ?) entre-deux*, volume 1, Artois Presses Université, Arras, 2011, 172 pages, ISBN : 978-2-84832-127-1, prix : 16 euros.

* Anne MOUNIC, *Monde terrible où naître. La voix singulière face à l'Histoire*, Honoré Champion, Paris, 2011, 506 pages, ISBN : 978-2-7453-2323-1, prix : ?

* Robert SAYRE, *La Sociologie de la littérature*. Histoire, problématique, synthèse critique, coll. Logiques sociales, L'Harmattan, Paris, 2011, 248 pages, ISBN : 978-2-296-56085-7, prix : 24,50 euros.

* Pierre SICARD et Frédérique SPILL, dir., *Regards sur l'Amérique. Approche documentaire des Etats-Unis*, Armand Colin, Paris, 2011, 304 pages, ISBN : 978-2-200-24956-4, prix : ?

Auteurs : Jean-François DREYFUS, Pierre SICARD, Frédérique SPILL, Anne STEFANI

* Sandrine SORLIN, dir., *L'Art du langage. Fragments anglo-américains*, volume IV, coll. Essais sur l'art, Michel Houdiard éditeur, Paris, 2011, 198 pages, ISBN : 978-2-35692-065-2, prix : 20 euros.

Contributions de : Bénédicte COSTE, Claudine RAYNAUD, Maylis ROSPIDE, Pascale SARDIN, Julie SAUVAGE, Sandrine SORLIN, Guillaume TANGUY, Flora VALADIE, Nathalie VINCENT-ARNAUD.

Revues

* *ASP*, numéro 60, novembre 2011, 133 pages, ISSN : 1246-8185, prix : 20 euros.

Contributeurs : Michel VAN DER YEUGHT, Geoffrey SOCKETT, Sandrine CHAPON, Géraldine GADBIN-GEORGES, Philip SHAW, Shaeda ISANI, Marion BENDINELLI, Marie-Françoise NARCY-COMBES, Matthew LEGGETT, Patricia MINACORI.

* Marie-Jeanne ROSSIGNOL et Mélanie TORRENT, dir., L'Empire britannique en héritage : esclavage, abolition, discrimination et commémoration de l'Amérique du nord à l'Australie, *Cahiers Charles V*, n°46, 2009,386 pages, ISBN : 978-2-9029-3746-2, ISSN : 0184-1025, prix : 14 euros.

Contributions de : Bernard GAINOT, Kate HODGSON, Rahma JERAD, Jean-Pierre LE GLAUNEC, Antoine MIOCHE, Sofia MUNOZ-VALDIVIESO, Marie-Jeanne ROSSIGNOL, Martine SPENSKY, Mélanie TORRENT, James WALVIN.

* Janet Frame. *Short Fiction, Commonwealth Essays and Studies*, vol. 33, n°2, Spring 2011, 158 pages, ISSN : 0395-6989, 16 euros.

* Didier REVEST, dir., Ville et violence, *revue CYCNOS*, vol. 27, n°1, 2011, L'Harmattan, 158 pages, ISBN : 978-2-296-55352-1, prix : 16, 50 euros Contributions de : Jacques CABASSUT, Nicolas COCHARD, Clément GURVIL, Zaineb HAMIDI, Bhawana JAIN, Lukasz JURCZYSZYN, Yohann LE MOIGNE, Thomas LEONARD, Didier REVEST.

* Styles spécialisés, *revue Etudes de Stylistique anglaise*, ESA n°2 (BSSA n°35), 2011, 190 pages, ISSN : 0240-4273, prix : 15 euros.

Contributions de : Jacqueline PERCEBOIS, Noëlle CUNY, Camille DEBRAS, Marie-Hélène FRIES, François MANIEZ, Elsa PIC, Catherine RESCHE, Laurent ROUVEYROL et Marion BENDINELLI, Anthony SABER, Michel PETIT.

* Isabelle GENIN, dir., Le réel en traduction : greffage, traces, mémoire, *revue Palimpsestes*, n°24, Presses Sorbonne Nouvelle, 2011, 242 pages + 56 pages Textes de référence, ISBN : 978-2-87854-554-8, prix : 16,80 euros.

Contributions de : Julie ARSENAULT, Véronique BEGHAIN, Nitsa BEN-ARI, Carol MASTRANGELO BOVE, Siobhan BROWNLIE, Martine CHARD-HUTCHINSON, Catherine DELESSE, Cliona NI RIORDAIN, Cathy PARC, Isabelle PERRIN, Julie TARIF.

* Fabienne GASPARI et Catherine MARI, dir., Formes allogènes dans le discours : imbrication et résonance dans la littérature et les arts anglophones Allogeneic Forms in Discourse : Imbrication and resonance in the Literature and Art of the English-Speaking World, RIVES. *Cahiers de l'Arc Atlantique*, n°6, L'Harmattan, Paris, 2011, 318 pages, ISBN : 978-2-296-55539-6, prix : 30 euros.

Contributors : Nathalie COLLE-BAK, Christine COPY, Diana CRETU, Myriam-Isabelle DUCROCQ, Fabienne GASPARI, Christelle LACASSAIN-LAGOIN, Monica LATHAM, Jean-Claude MAILHOL, Caroline MARIE, Florence MARIE-LAVERROU, Oriane MONTHEARD, Catherine PAULIN, Blandine PENNEC, Maciej SULMICKI, Emilie WALEZAK.

Traductions

* Howard BARKER, *Ce qui évolue, ce qui demeure*, trad. Pascale DROUET, et *Graves épouses, animaux frivoles*, trad. Pascal COLLIN, Editions Théâtrales, Maison Antoine Vitez, Montreuil, 2011, 124 pages, ISBN : 978-2-84260-447-9, prix : 19 euros.

* Philip LARKIN, *La Vie avec un trou dedans*. Poèmes précédés de Le Principe de plaisir et suivis d'un entretien à l'Observer, trad. de l'anglais par Guy LE GAUFEY avec la collaboration de Denis HIRSON, éditions Thierry Marchaisse, Vincennes, 2011, 196 pages, ISBN : 978-2-36280-005-4, prix : 16 euros.

* Philip LARKIN, *Une Fille en hiver*, roman, trad. de l'anglais par Dominique GOY-BLANQUET et Guy LE GAUFEY, éditions Thierry Marchaisse, Vincennes, 2011, 286 pages, ISBN : 978-2-36280-006-1, prix : 20 euros.

* John LOCKE, "*Ecrits monétaires*", trad. Florence BRIOZZO, direction scientifique André TIRAN, Classiques Garnier, Paris, 2011, 382 p., ISBN : 978-2-8124-0272-2, prix : 58 euros.

(liste arrêtée au 28 novembre 2011)

COLLOQUES et CONGRÈS

La liste des colloques, congrès et journées d'études pour les années 2011, 2012 et 2013 se trouve sur le site de la SAES. Les annonces des séminaires sont signalées sur la messagerie de la SAES.

Aller à la rubrique « Colloques et Congrès » (http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?rubrique34) puis dans la rubrique « colloques » (http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?rubrique35).

Rappel concernant les annonces de colloques ou de journées d'étude : les membres de la SAES qui souhaitent faire publier dans le bulletin et sur le site des annonces de colloques sont invités à envoyer directement sur la messagerie de la SAES leur annonce (ou à Jean Albrespit en cas d'échec ou s'il ne sont pas inscrits à la liste de messagerie).

Les annonces de colloques doivent comporter les dates, le lieu précis (Université X, etc.), les équipes ou laboratoires qui organisent l'événement, ainsi que les personnes à contacter (nom + adresses mail). Il convient de ne pas envoyer de pièces jointes, qui bloquent les messageries et véhiculent des virus. Ces fichiers ne sont d'ailleurs pas toujours ouverts par les collègues, faute de temps pour les lire, et donc il est préférable de copier-coller dans le corps du mail le texte en format brut, de manière lisible (voir annuaire p.4).

Pour y accéder directement :

Colloques 2011

http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article189

Colloques 2012

http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article190

Colloques 2013

http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article284

(liste arrêtée au 15 décembre 2011)

Messagerie et site Internet

Site Internet

Le site Internet de la société peut être consulté à l'adresse **<http://www.saesfrance.org>.**

On y trouve à la fois des informations et des documents relatifs à la vie de la société et des références à des sites documentaires en langue, linguistique, littérature, civilisation, ou encore à des documents utiles à la profession (colloques, textes réglementaires, formulaires, annales des sujets de concours, etc.).

Les annonces de colloques peuvent être envoyées directement sur la messagerie (voir ci-dessous) ou, en cas de problème, adressées à Jean Albrespit.

Les demandes de mise à jour des bibliographies individuelles doivent être adressées à Jean Albrespit (jean.albrespit@univ-pau.fr).

Messagerie électronique

Pour s'abonner à la liste de messagerie électronique, il suffit à tout membre de la SAES d'envoyer un courrier électronique à l'adresse : sympa@univ-pau.fr, avec le message : subscribe saes. Laisser vierge la rubrique « Objet : », désactiver la signature. Si l'adresse électronique n'est pas transparente, envoyer parallèlement un message à Jean.albrepit@u-bordeaux3.fr pour signaler que l'adresse correspond bien à l'adhérent que vous êtes.

Pour envoyer un message à tous les abonnés, libeller le message à l'adresse suivante : **saes@univ-pau.fr**.

Les messages doivent être composés au format « texte seul » ou « texte brut ». Pour ce faire, il est nécessaire de régler le logiciel de messagerie de façon à ce qu'il n'envoie pas de texte enrichi ni de messages au format HTML. Vous trouverez dans l'annuaire ou à la rubrique « messagerie » du site internet SAES des exemples de réglage dans les menus « options » de quatre logiciels de messagerie couramment utilisés.

Utiliser la mention COLL pour les annonces relatives à un colloque, PUBL pour une publication annoncée, INFO pour une information d'ordre général,

Q pour une question, SYN pour une synthèse de réponses, CFP pour les appels à communication.

La messagerie est réservée aux **échanges professionnels**. Les annonces à caractère plus privé que sont les offres/demandes d'échanges de logement peuvent être affichées à la rubrique « Échanges » du site internet de la société (envoyer un message à echanges@saesfrance.org)

Adhésion / Modification des renseignements personnels

Ces opérations peuvent désormais être effectuées selon la procédure précisée sur le site de la société <www.saesfrance.org> à la rubrique : « Adhésion / Modification des renseignements personnels ». Elles peuvent également être effectuées au moyen du formulaire « papier » page suivante.

SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Cocher la case correspondante)	o	NOUVELLE ADHÉSION
	o	RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION ou MODIFICATION DE SITUATION (dans le second cas mettre clairement en valeur les modifications à reporter)

Nom o M. o Mme o Mle :
Prénom(s) :
Dénomination de l'université :
et Adresse complète :

Fonction dans l'enseignement supérieur (cf. annexe) :

Position (cf. annexe) :

Spécialités **(cf. annexe – max.. 4) :**

Type de Thèse, Habilitation, etc. obtenue (cf. annexe) :

Adresse personnelle :..
....
Téléphone personnel :..
Téléphone professionnel : ....
Télécopie personnelle : ....
Télécopie professionnelle :...
Courriel : ....
Affiliation à autre(s) société(s) (cf. annexe)...
Renseignements divers pour l'annuaire : 90 caractères maximum (ex. Dir. UFR, Chef dépt., Prés. CS, Membre CNU, Dir. E.A., etc.) :............................
....
Date et signature :

Depuis l'assemblée générale du 3/10/98, il a été décidé que toute nouvelle adhésion serait réglée par prélèvement automatique. La cotisation couvre l'année civile et non l'année universitaire. Le montant de la cotisation est de 32,00 € (16,00 € pour les enseignants retraités, honoraires ou émérites et pour les doctorants des universités françaises).

Précisions concernant le prélèvement automatique

1. Remplir le formulaire (formulaire papier page suivante ou formulaire électronique sur le site de la SAES, à la rubrique « Adhésion »).
2. Ne pas oublier de le dater et de le signer.
3. Joindre un RIB, RIP ou RICE.
4. Joindre un chèque du montant de votre cotisation (dans le cas d'une inscription après le congrès de printemps).
5. Envoyer l'ensemble à l'adresse de la trésorière-adjointe : Pascale DROUET, 9 rue St Vincent de Paul 86000 Poitiers.

Une telle demande n'a pas besoin d'être renouvelée chaque année (sauf en cas de changement de coordonnées bancaires). Elle peut être annulée à tout moment sur simple avis au trésorier adjoint de la SAES. Remplir très lisiblement toutes les rubriques, y compris l'adresse de votre banque, en bas à droite. Celle-ci apparaîtra dans l'ouverture d'une enveloppe à fenêtre et devra être assez lisible pour que la poste achemine le courrier sans erreur possible.

Toute demande de prélèvement (ou ultérieurement de renouvellement en cas de modification de coordonnées bancaires) doit être renvoyée **avant le 10 avril de l'année en cours** pour être utilisée la même année. Renvoyée au-delà de cette date, elle ne pourra être utilisée qu'à partir de l'année suivante. La cotisation de l'année en cours ne pourra dans ce cas être acquittée que par un **chèque** à l'ordre de la SAES d'un montant de **32,00** € (**16,00** € pour les enseignants retraités, honoraires ou émérites et pour les doctorants non salariés).

Mise à jour des coordonnées personnelles dans l'annuaire

L'annuaire est établi à partir des informations figurant dans le fichier SAES. Toutes les modifications (coordonnées, situation, etc.) concernant le fichier, et par voie de conséquence l'annuaire, ne peuvent être prises en compte que si elles sont envoyées directement à Jean Albrespit au moyen du formulaire papier ou selon la procédure indiquée à la rubrique « Modifications ». L'envoi éventuel à la liste de diffusion ne remplace pas cela.

L'adhésion donne droit à recevoir le *Bulletin* d'information de la société, de figurer dans son annuaire et de recevoir ce dernier chaque année. La cotisation rend également tout adhérent automatiquement membre de ESSE (*The European Society for the Study of English*) et lui permet de recevoir son Bulletin, *The European English Messenger.* Tout sociétaire peut aussi utiliser le site SAES <www.saesfrance.org>.

Annexes

Codes fonction

001 Professeur
002 Maître-assistant
003 Assistant
004 Associé
005 Chargé d'enseignement (vacat.)
006 Recteur
007 Directeur de recherches
008 Professeur certifié (PRCE)
009 Maître de conférences
010 Professeur agrégé (PRAG)
011 Assistant agrégé
013 Professeur assistant
014 Docteur
015 Associé doctorant
016 Ingénieur
018 ATER
019 Allocation couplée. (ex. AMN)
020 Assistant normalien doctorant
021 Docteur pays anglo. Ou germ.
022 Lecturer
023 Maître de langues
024 Maître de conférences associé
025 Moniteur allocataire
026 Pr. Classes prépa. Gdes Écoles

Codes Thèse, Habilitation

E État
H HDR
N Nouvelle thèse
3 3e cycle
U Université
P Ph.D.
A Autres

D Doctorant

Codes position

M. en activité
M. honoraire
002 retraité
003 émérite
004 stagiaire
005 vacataire
006 détaché
008 contractuel
009 en disponibilité
010 doctorant

Codes spécialité

001 Commonwealth
002 Didactique
003 Dialectique
004 Droit anglais
005 Économie
006 Anglais fiction
007 Anglais de spécialité
008 Australie
009 Civilisation américaine
010 Études canadiennes
011 Civilisation britannique
012 Civilisation élisabéthaine
013 Cinéma
014 Culture populaire américaine
015 Civilisation victorienne
016 16ème siècle
017 17ème siècle
018 18ème siècle
019 19ème siècle
020 20ème siècle
021 Études politiques
022 Études écossaises
023 Gestion
024 Histoire
025 Histoire des idées
026 Inde
027 Études irlandaises
028 Littérature américaine
029 Littérature afro-américaine
030 Littérature africaine
031 Littérature comparée
032 Littérature anglaise
033 Langues étrangères appliquées
034 Littérature fantastique
035 Linguistique
036 Littérature moderne
037 Lexicologie
038 Moyen Âge
039 Media
040 Musique
041 Nouvelle
042 Peinture
043 Pays de Galles
044 Phonétique
045 Phonologie
046 Poésie
047 Roman
048 Recherche et nouvelles technologies
049 Stylistique
050 Statistique
051 Théâtre
052 Théorie de la lecture
053 Technique

054 Traduction
055 TICE
056 Histoire de l’édition
057 Environnement
058 Afrique du Sud
059 Psychanalyse
060 Études américaines
061 Sémiotique
062 Terminologie
063 Nouvelle-Zélande

SOCIÉTÉS DE SPÉCIALITÉ REGROUPANT LES ANGLICISTES

S1	SFEVE	Société française d'études victoriennes et édouardiennes www.sfeve.org	M. L. BURY
S2	SEC	Société d'études conradiennes www.flsh.unilim.fr/formations/anglais/conrad/index.htm	M.Cl. MAISONNAT
S3	SEAA 17-18	Société d'études anglo-américaines des 17e et 18e siècles http://www.univ-brest.fr/SEAA1718	Mme S. HALIMI
S4	SSA	Société de stylistique anglaise http://stylistique-anglaise.org	Mme M. de MATTIA-VIVIÈS
S5	AMAES	Association des médiévistes anglicistes www.amaes.org	M. L. CARRUTHERS
S6	SEPC	Société d'études des pays du Commonwealth http://commonwealth.univ-paris3.fr	Mme M. DVORAK
S7	GERAS	Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité. www.geras.fr	M. J-Cl. BERTIN
S8	CRECIB	Centre de recherche et d'études de civilisation britannique. www.crecib.fr	M. M. PARSONS
S9	SOFEIR	Société française d'études irlandaises www.sofeir.fr	M. W. HUTCHINSON
S10	ALAES	Association des linguistes anglicistes de l'enseignement supérieur. www.alaes.sup.fr	Mme G. GIRARD-GILLET
S11	SEAC	Société d'études anglaises contemporaines http://perso.worldonline.fr/ebc/index.html	Mme C. REYNIER
S12	SDHL	Société D.H. Lawrence	Mme G. ROY
S13	SAIT	Société des Amis d'Inter-Texte www.textesetsignes.org	Mme I. GADOIN
S14	SFEEc	Société française d'études écossaises <www.univ-tours.fr/ufranglais/sfee>	M.B. SELLIN
S15	SFS	Société française Shakespeare www.societefrancaiseshakespeare.org	Mme D. GOY-BLANQUET
S16	ALOES	Association des anglicistes pour les études de langue orale dans l'enseignement supérieur, secondaire et élémentaire. www.aloes.sup.fr	M. N. BALLIER
S17	SERCIA	Société d'études et de recherche sur le cinéma anglo-saxon sercia.u-bordeaux3.fr	M. G. MENEGALDO
S18	SEW	Société d'études woolfiennes	Mme C. BERNARD
S19	AFEC	Association française d'études canadiennes http://www.afec33.asso.fr	M. J.-M.LACROIX.
S20	SEPTET	Société d'Étude des Pratiques et Théories En Traduction	Mme F. LAUTEL-RIBSTEIN
S21	SELVA	Société d'Étude de la Littérature de Voyage du monde Anglophone	M. J. BORM
S22	RADAC	Recherche sur les Arts Dramatiques Anglophones Contemporains	M. J.-P. SIMARD
S23	SERA	Société d'études du romantisme anglais	M. J.-M. FOURNIER

L'AFEA, présidée par M. Marc Amfreville, regroupe les américanistes français <http://etudes.americaines.free.fr>

Contacter les membres du bureau

Pour	s'adresser à
Adhérer à la SAES (envoyer autorisation de prélèvement et RIB)	Pascale Drouet
- Renouveler une autorisation de prélèvement (en cas de changement d'intitulé bancaire) - Acheter un jeu d'étiquettes	Pascale Drouet
Modifier une notice dans le fichier	Pascale Drouet
S'inscrire à la liste de messagerie	Voir annuaire
Envoyer des contributions au Bulletin	Anne-Florence Gillard-Estrada
Signaler un ouvrage paru sur le site internet	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer la parution d'un ouvrage dans le Bulletin	En adresser un exemplaire à Florence March
Annoncer un colloque sur le site internet et dans le Bulletin	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer un colloque international sur le site internet d'ESSE	Envoyer une annonce en anglais à Jacques Ramel : jacques.ramel@univ-lyon2.fr

Pour envoyer un courrier relatif à/aux	s'adresser à
Formations, LMD et concours	
Recherche et formation doctorale	Carle Bonafous-Murat
Subventions aux publications	Carle Bonafous-Murat
Site internet	Jean Albrespit
Bulletin	Anne-Florence Gillard-Estrada
Congrès	Carle Bonafous-Murat / Brigitte Felix
Sections locales et correspondants	Florence March
Bibliographies individuelles	Jean Albrespit
Un règlement par chèque autre que pour une cotisation	Agnès Celle

N.B. NE PAS ENVOYER DE COURRIER AU SIÈGE SOCIAL